

Rueil **INFOS**

Le magazine municipal d'information de Rueil-Malmaison

n°346 - avril 2017

PROMESSE TENUE : 2017

= 0%

**D'AUGMENTATION
DES IMPÔTS LOCAUX !**

9 Les ateliers
de l'écoquartier

11 Les
élections

13 Dossier :
La nouvelle
économie

villederueil.fr


Rueil
VILLE DE
MALMAISON


VILLE
IMPERIALE

13



D.R.

26



©Felix Broede-SONY Music Entertainment



30

©P.M.

MA VILLE

MA VIE À RUEIL

Rueil

INFOS

n° 346

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE RUEIL-MALMAISON - Hôtel de Ville: 13 bd Foch, 92501 Rueil-Malmaison Cedex - Tél.: 01 47 32 65 65
 • Directeur de la publication: Patrick Ollier
 • Codirecteur de la publication: Jean Christian Larrain
 • Rédactrice en chef: A.-M. Conté
 • Secrétariat de rédaction: Y. Simon
 • Rédaction: M. Archimbaud, A.-M. Conté, S. Gauthier, M. Huby, Y. Simon
 • Responsable secteur photo-vidéo: C. Mitchell
 • Photos: P. Martinez, C. Soresto
 • Conception, réalisation: dps&co
 • Imprimerie: Groupe Morault
 • Régie publicitaire: C.M.P.: Les Espaces multi-services, 56 boulevard de Courcerin, Croissy-Beaubourg, 77435 Marne-la-Vallée Cedex 2 - Tél.: 01 64 62 26 00 - Fax: 01 64 62 28 49 - Dépôt légal: 2^e trimestre 2017. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement par une usine ISO 14001. Couverture: ©P.M.

- 04** AGENDA
- 05** L'ÉDITO
- 06** ALBUM
- 08** URBANISME
P.L.U.: modification n°6
- 09** ÉCOQUARTIER
Le parc traversant, une idée qui fait son chemin
- 11** ÉLECTIONS
Aux urnes, citoyens !
- 13** ÉCONOMIE
À l'ère de la french tech
- 19** SÉCURITÉ
Soyez vigilants !
- 21** COHÉSION SOCIALE
Lutte contre les violences domestiques: femmes, vous n'êtes pas seules !
- 22** CONSEIL MUNICIPAL
2017: 0% d'augmentation d'impôts !
- 23** FINANCES
Objectif atteint !
- 25** TRIBUNES DES GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

- 26** CULTURE
- Lucas Debargue au Tam
- De l'art vectoriel aux... « Scowczis »
- Un drôle d'univers métallique
- 29** EN ATTENDANT LE JUBILÉ IMPÉRIAL
Quand les arts subliment l'histoire
- 30** DEVOIR DE MÉMOIRE
Pour ne pas oublier
- 32** EN BREF
- 36** PAGE JEUNES
- 39** HISTOIRE
Disdéri ou la grandeur du petit format
- 41** GENS D'ICI
- 42** CARNET

Retrouvez-nous sur facebook et twitter



Samedi 22 avril et dimanche 23 avril

Nouvelle vente aux enchères à l'Atelier Grognard



D.R.

Le samedi 22 avril, de 11h à 18h30, et le dimanche 23 avril, de 10h à 12h, l'Atelier Grognard accueillera une nouvelle vente aux enchères. Seront entre autres mis en vente: le mobilier d'un bel appartement parisien (commodes XVIII^e, jolis meubles en bois doré, nombreux sièges, très belles appliques, piano demi-queue...), des objets d'art et de collection, des sculptures animalières, mais aussi des tableaux du XIX^e siècle et contemporains, sans oublier les bijoux, notamment un diamant d'envergure et une magnifique émeraude. La vente aux enchères, dirigée par Maître Patrick Deburaux, démarrera à 14h30. L'ensemble des objets vendus est visible sur le site art-richelieu.fr. Qui sait, vous allez peut-être repartir avec l'objet que vous recherchiez depuis longtemps !

Atelier Grognard : 6 avenue du Château-de-la-Malmaison
Le samedi 22 avril, de 11h à 18h30, et le dimanche 23 avril, de 10h à 12h
Renseignements et catalogue : contact@art-richelieu.fr ou 01 42 24 80 76

Dimanche 14 mai

Marché des peintres

Comme chaque année depuis plus de dix ans, la Ville de Rueil vous convie à son **Marché des peintres, le dimanche 14 mai**. L'occasion de découvrir une soixantaine de talents dans les domaines de la peinture et de la sculpture et, pourquoi pas, de repartir avec une œuvre ! Rendez-vous place Jean-Jaurès pour célébrer l'art de vivre à la rueilloise. Et si vous n'êtes pas là le 14 mai, sachez que la prochaine édition du Marché des peintres se tiendra le dimanche 1^{er} octobre 2017.

De 9h à 18h
Place Jean-Jaurès
Renseignements : 01 55 47 14 90



Samedi 20 mai

Journée de la culture

Le **samedi 20 mai**, toute la Ville se mettra en ordre de marche pour célébrer la **Journée de la culture**. Pour sa deuxième édition, l'événement vous propose de très nombreux rendez-vous dans tous les équipements culturels de la ville: expositions, concerts, *master classes*, spectacles, initiations, ateliers, jeux, théâtre, portes ouvertes...

Parmi les temps forts de l'événement:

- Un salon du livre sur les héros à la médiathèque;
- Des portes ouvertes à la Maison des arts et de l'image avec, à 18h, le vernissage de l'exposition photo « Errances » de Julien Caïdos;
- L'exposition « 86 pieds sous terre » au musée d'histoire locale;
- Une série de concerts au C.R.R.;
- Des ateliers théâtre au cinéma Ariel « centre-ville »;
- Une performance artistique dans le cadre de l'exposition « Scowca » à l'Atelier Grognard (*lire pages 26-27*);
- Les portes ouvertes des centres culturels;
- Les animations interactives dans les Raiq Villages.

Programme complet : rueilscope.fr et villederueil.fr

L'heure de la guinguette

Les beaux jours arrivent à grands pas, et l'heure de danser dans les guinguettes des bords de Seine aussi ! Comme tous les ans, l'association Les Amis de la maison Giquel vous convie à ses guinguettes. Repas dansant et musique par des orchestres de qualité, de quoi passer un délicieux moment entre amis ou en famille. **Prochaines dates : dimanche 14 mai, à partir de 12h30, samedi 10 juin, à partir de 19h30, samedi 1^{er} juillet, à partir de 19h30**

Maison Giquel : 49 chemin de Halage
Renseignements et réservations : 06 62 19 47 71
ou maisongiquel.fr



Les soirées du Paris Country Club

L'hôtel Renaissance Paris Hippodrome de Saint-Cloud, situé au cœur du Paris Country Club, vous propose une série de soirées thématiques pendant les mois d'avril et de mai. L'occasion de passer un moment d'exception, mais aussi de découvrir un établissement prestigieux.

- **13 avril:** Apéro du monde: Mexique
- **20 avril:** Chasse à l'œuf pour Pâques
- **27 avril:** Wine and Cheese
- **4 mai:** May the force be with you
- **11 mai:** Apéro du monde: Inde

Hôtel Renaissance Paris Hippodrome de Saint-Cloud :
112 rue du Lieutenant-Colonel-de-Montbrison
Tarif : 15 €
Tél. : 01 47 77 64 64



©P.M.



En décembre 2016, le conseil municipal avait déjà voté le budget 2017. Le 27 mars, le conseil a voté les taux d'imposition des taxes locales (lire pages 22-23).

0% d'augmentation des taux d'imposition locaux en 2017!

Promesse tenue! Lors du conseil municipal du 27 mars, nous avons voté les taux d'imposition des trois taxes locales relevant de la compétence de la commune, à savoir la taxe d'habitation, la taxe du foncier bâti et la taxe du foncier non-bâti. Nous avons respecté l'engagement que nous avons pris en 2014 lorsqu'il a fallu faire face au retrait brutal des dotations par le gouvernement aux collectivités locales. À l'époque, nous avons mis en place un plan qui prévoyait, outre la poursuite des économies de gestion, la suppression de certaines manifestations, la baisse de subventions, la réduction de la masse salariale et une plus importante participation des usagers aux coûts des services, un recours à la fiscalité progressif: + 4% (en moyenne) en 2015, + 3% (en moyenne) en 2016 pour arriver à + 0% en 2017. Cette politique a porté ses fruits, et nous avons tenu cet engagement. L'équipe municipale et tous les services se sont mobilisés pour y arriver: au nom des Rueillois, je les en remercie!

Maintenant, un autre rendez-vous important nous attend. En effet, en ce mois d'avril, comme tous les Français, nous voterons pour le premier tour de l'élection présidentielle. Quelle que soit votre orientation politique, j'encourage chacune et chacun d'entre vous à y participer. Nos aînés se sont battus pour que l'on obtienne le droit de vote: aujourd'hui, pour nous, c'est un devoir de nous rendre aux urnes!

À propos de nos aînés, c'est aussi notre devoir d'honorer leur mémoire. En tant que maire, je suis fier de vous voir assister aussi nombreux aux commémorations officielles, souvent avec vos enfants. Je salue le travail du service Anciens Combattants et Mémoire qui, depuis plus de quarante ans, s'attache à l'organisation et à la mise en place d'actions éducatives (lire pages 30-31) afin de sensibiliser les nouvelles générations. L'an dernier, plus de 800 élèves de nos écoles primaires ont pu en bénéficier. Je dis merci et bravo aux enseignants, aux élèves et à leurs parents!

Il est également de notre responsabilité de laisser à nos enfants une ville moderne et dynamique où il continue de faire bon vivre. C'est pourquoi, en matière d'urbanisme, nous nous battons sur tous les fronts pour mieux la protéger. La protéger à travers la nouvelle modification du plan local d'urbanisme

(P.L.U.), la sixième, contre les effets des réformes législatives, notamment la loi relative au Grand Paris, la loi Alur et la loi NOTRe, qui nous imposent de construire beaucoup plus de logements. Renouveler la ville tout en la préservant grâce à la construction de l'écoquartier de l'Arsenal dont vous êtes les principaux interlocuteurs (lire page 9). En effet, où construire si ce n'est à côté de la station de métro qui sera créée, sur une friche industrielle de 17 hectares? À la fin du mois, afin de faire taire les rumeurs alimentées par les détracteurs de ce beau projet, nous ouvrirons la maison de l'écoquartier. Situé au rez-de-chaussée de la mairie de village, place du 8-Mai-1945, ce lieu de vie ouvert à tous les Rueillois présentera l'avancée des travaux et toutes les innovations apportées. Ainsi, tout le monde pourra vérifier les informations et constater la qualité du projet!

S'agissant de développement économique, c'est notre devoir de soutenir les entreprises. D'ailleurs, je suis heureux de vous confirmer l'arrivée de Peugeot et l'installation de Novartis à côté du siège de Schneider Electric. Certes, j'en suis ravi parce que les sociétés contribuent largement à la fiscalité locale (44%!), mais surtout parce que, face au progrès technologique et aux défis de la mondialisation, elles sont notre avenir. À chaque visite ou à chaque colloque, je suis stupéfait par l'imagination des jeunes chefs d'entreprise! En tant que pouvoirs publics, nous devons tout mettre en œuvre pour favoriser les différentes formes de cette nouvelle économie. Notre pays en général et notre région métropolitaine en particulier sont champions dans la capacité d'innover. Vous trouverez dans le dossier de ce numéro quelques témoignages qui montrent comment Rueil aussi s'inscrit dans ce grand mouvement.

Bien cordialement à vous

Patrick Ollier
Ancien ministre
Député-maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris

11 mars

Gala de **grappling**



©P.M.

Organisée au Stadium par l'association Fighting Beat, cette soirée a permis aux Rueillois de se familiariser avec cette discipline, encore peu connue. Proche de la lutte, celle-ci remporte de plus en plus de succès auprès

des jeunes. Le maire, présent à la manifestation avec son adjoint Denis Gabriel, également conseiller régional, a félicité Malick Sylla, coach et fondateur de Fighting Beat, pour cette belle initiative.



©P.M.



©P.M.

Les gestes **qui sauvent**

11 mars

Désormais, des collégiens rueillois bénéficieront d'une formation aux premiers secours grâce à un partenariat entre la Ville, l'Association des médecins généralistes de Rueil-Malmaison, la Croix-Rouge et des établissements scolaires. La remise des premiers diplômes P.S.C.1 (prévention et secours civiques de niveau 1) aux élèves du collège La Malmaison a eu lieu au salon Richelieu en présence du maire, d'Andrée Genovesi, son adjointe à la Santé, de Fabrice Beau, président de l'unité locale de la Croix-Rouge française, de Frederick Arzelier-Huart, principal du collège La Malmaison, et du docteur Françoise Huber, présidente de l'Association des médecins généralistes de Rueil-Malmaison.

MARS



©P.M.

Première carte **d'électeur**

17 mars

Lors d'une cérémonie, cent cinquante jeunes âgés de 18 ans tout juste ont reçu leur première carte d'électeur des mains du maire et de son adjoint à la Citoyenneté, Alain Magnin-Lambert. Ces derniers n'ont pas manqué de leur rappeler leurs droits, mais également leurs devoirs. Avant de conclure l'événement autour du traditionnel verre de l'amitié, les jeunes ont reçu un livret de la citoyenneté.

19 mars

Fête du **Martisor**



©P.M.

Un concert surprenant, mélange de jazz, de musique classique, tzigane et des Balkans, a eu lieu au centre culturel de l'Athénée. Une occasion unique de découvrir la culture moldave et le Martisor, une tradition moldave célébrant l'arrivée du printemps.

Le maire a assisté à l'événement en compagnie de Monica Babuc, ministre de la Culture de Moldavie. Cette année, les relations entre Rueil et la Moldavie sont très étroites en raison de la prochaine édition du Festival européen Tourisme & Stratégie, qui se tiendra à Chişinău du 31 mai au 3 juin (lire page 32).



©P.M.

4 mars

Le professeur Alain-Jacques Czouz-Tornare décoré



Dans le cadre du jumelage avec la ville de Fribourg en Suisse, Patrick Ollier a remis l'insigne de l'Ordre national du mérite à Alain-Jacques Czouz-Tornare, docteur en histoire à

la Sorbonne et spécialiste des relations franco-suisse. « Vos recherches ont notamment permis de revaloriser le rôle de la France durant les périodes les plus sombres de l'histoire suisse et montré comment Napoléon Bonaparte avait permis de faire renaître la Suisse en 1803 », a souligné le maire lors de la cérémonie, en précisant que ce lien passe tout naturellement par Rueil, ville impériale.



Vie de quartier

Réunis au salon Richelieu pour leur assemblée générale, quelque 250 conseillers des douze villages de Rueil ont présenté leur rapport d'activité annuel devant le maire et ses adjoints, dont Alain Magnin-Lambert, adjoint au maire à la Citoyenneté. Cette réunion a également été l'occasion d'échanger avec les élus sur certains sujets, notamment les finances, l'écoquartier, les travaux du futur tramway et le projet de stationnement résidentiel. Ouverts à tous les habitants, de tous âges et de toutes opinions, les conseils de village sont la meilleure expression de l'exercice de la démocratie de proximité dans notre ville.

20 mars

MARS



Magnifique !

Énorme succès pour le 1^{er} Salon international des orchidées de Rueil-Malmaison, qui a eu lieu à la maison de l'Europe les 24, 25 et 26 mars. Quelque 2500 visiteurs sont venus découvrir et admirer de nombreuses variétés d'orchidées, dont certains spécimens, les plus spectaculaires, venaient des serres du Sénat au jardin du Luxembourg et de la Fédération française des amateurs d'orchidées (F.F.A.O.). Organisé par l'association Orchidée 92, ce magnifique rendez-vous floral a été mis en place en partenariat avec plusieurs associations rueilloises. Jean-Pierre Allard, président d'Orchidée 92, a remis au maire l'orchidée « Hortense », spécialement créée pour cet événement.

24 mars

Au bon Pain du Cardinal



Après des travaux de rénovation et d'accessibilité, tout a changé à la boulangerie du Pain du Cardinal (3 place Richelieu), même l'enseigne. Mais sûrement pas la qualité des produits, reconnue par de nombreux clients rueillois ainsi que par d'autres habitants de la région parisienne, qui peuvent en acheter dans les douze Monoprix approvisionnés, chaque jour, par cet établissement. Le maire, présent à l'inauguration, a félicité le propriétaire, Olivier Guillaumé (ici avec ses parents et son fils), pour la nouvelle boutique, mais aussi pour son action solidaire en faveur des Restos du cœur et du Secours populaire (lire Rueil Infos de février, page 29).

29 mars

P.L.U.: modification n°6

Le 8 mars, au salon Richelieu, quelque 300 Rueillois sont venus assister à la réunion publique concernant la modification n°6 du plan local d'urbanisme (P.L.U.). L'occasion pour le maire d'expliquer les raisons de la multiplication des chantiers, favorisés par les lois récemment votées. ▶ Anna-Maria Conté



Les mesures de la modification n°6

- La distance entre les constructions est augmentée
- L'emprise au sol autorisée est réduite pour protéger les zones pavillonnaires
- Certains secteurs constitués de pavillons, mais aujourd'hui classés en zone d'habitat collectif, seront dorénavant considérés comme zones pavillonnaires pour conserver le type d'habitat (rue du Roi-de-Rome/route de l'Empereur, hameau de Bois-Préau/route de l'Empereur, avenue du Président-Pompidou)
- Mise à jour et enrichissement de la liste des bâtiments remarquables (317 bâtiments aujourd'hui)
- Création d'une nouvelle zone pour la mise en avant des espaces paysagers de la Ville
- Identification et protection de 31 rues jardins
- Identification et protection de 38 alignements d'arbres
- Protection de nouveaux arbres remarquables (37 arbres supplémentaires, soit 196 au total)



Depuis quelque temps, le nombre de grues pose des questions. Pourquoi autant de chantiers? Comment protéger la ville de l'assaut de certains promoteurs immobiliers? Comment construire tout en continuant à préserver le style pavillonnaire si cher aux Rueillois? La réunion publique sur la modification n°6 du P.L.U. a permis d'apporter des réponses à ces points !

Trois réformes législatives

«Nous avons décidé de lancer cette nouvelle modification du P.L.U. pour faire face aux impacts de trois réformes législatives – la loi relative au Grand Paris, la loi Alur et la loi NOTRe – qui, depuis 2010, redessinent l'urbanisme en Île-de-France», a indiqué le maire, avant de passer la parole aux techniciens, afin qu'ils détaillent

les effets de ces trois lois (lire encadré). Ainsi, en conséquence de la loi relative au Grand Paris qui, depuis 2012, impose aux Villes d'Île-de-France la production de 70 000 nouveaux logements, Rueil doit construire en moyenne 618 logements par an. De plus, à cause de la loi Alur, qui a supprimé certains blocages qui permettaient d'encadrer et de limiter la constructibilité des terrains (le coefficient d'occupation des sols et la superficie minimale de terrain constructible), plusieurs terrains de petite superficie sont devenus constructibles.

Défendre notre identité

«Afin de répondre aux exigences de densification imposées par l'État tout en protégeant au mieux l'équilibre de notre ville et le cadre de vie des Rueillois, la Ville a déjà modifié son P.L.U. à plusieurs reprises à travers les

modifications n°3, n°4 et n°5⁽¹⁾», a expliqué Monique Bouteille, adjointe au maire à l'Urbanisme. Conserver le tissu pavillonnaire, imposer des conditions plus strictes pour protéger les cœurs verts d'îlots, limiter la densité des lotissements, renforcer l'obligation de plantation d'arbres pour chaque nouvelle opération, mieux régler les distances entre les bâtisses, encadrer la construction de logements et continuer à préserver et protéger l'identité du centre-ville typique des villages à l'ancienne, tels sont les axes principaux autour desquels les précédentes modifications se sont articulées.

Limiter les effets des lois

«La modification n°6 du P.L.U. poursuit sur cette ligne dans le but de limiter les effets pervers des lois citées, a ajouté le maire. Elle protégera mieux notre ville face aux ambitions des promoteurs qui sillonnent les communes autour de Paris, cherchant à obtenir des promesses de vente pour des pavillons et des petites résidences dans l'intention de lancer ensuite de nouveaux programmes. Verrouiller notre P.L.U. est notre seule défense, mais il faut aussi accepter de construire davantage tout en respectant les équilibres de Rueil et les exigences de ses habitants ! »

Les Rueillois ont eu jusqu'au 7 avril pour prendre connaissance des documents soumis à enquête publique. Leurs remarques et suggestions sont actuellement à l'étude.

(1) En 2012, 2013, 2015 et 2016.

2010 La loi relative au Grand Paris a imposé aux Villes d'Île-de-France la production de 70 000 nouveaux logements par an pour faire face à la très forte croissance des demandes.

2014 La loi Alur a très largement favorisé la densification du tissu urbain en modifiant le contenu des P.L.U. des Villes, notamment à travers la suppression de deux outils qui permettaient d'encadrer et de limiter la constructibilité des terrains (le coefficient d'occupation des sols et la superficie minimale de terrain jusque-là exigée pour construire).

2015 La loi NOTRe a créé les territoires, notamment, en ce qui concerne Rueil, celui de Paris Ouest La Défense (Pold, composé de onze communes). Elle a transféré au territoire la compétence du P.L.U., jusque-là du ressort de chaque commune, dans le but d'élaborer un P.L.U. intercommunal.



Vous
vous posez
des questions ?

Bientôt, une campagne
d'information « vrai/faux »
sera lancée via les réseaux
sociaux, le site Internet de
la Ville et un dépliant
imprimé.

Le parc traversant, une idée qui fait son chemin

La concertation sur l'écoquartier de l'Arsenal se poursuit à travers des « ateliers de coconstruction », comme le maire l'avait annoncé le 29 novembre lors de la cinquième réunion publique. Le premier de ces rendez-vous, qui a eu lieu le 13 mars à l'Atrium, était consacré aux aménagements du parc traversant, plus utile aux futurs habitants. ▶ Anna-Maria Conté

Étape incontournable du projet de l'écoquartier, la concertation avec la population est devenue une habitude. Depuis son lancement, en mai 2014, 39 rencontres ont eu lieu : réunions publiques, ateliers, balades urbaines, comités de suivi, réunions avec les conseils de village, les copropriétés, les bailleurs sociaux, les particuliers et une exposition à la médiathèque. « À présent, avec ces "ateliers de coconstruction" (lire encadré), nous entrons dans une phase plus concrète, a lancé Éric Manfrino, l'un des paysagistes du projet. *Ce soir, c'est l'intelligence d'usage, la vôtre, qui rencontre l'intelligence technique, la nôtre !* »

« Ce soir, c'est l'intelligence d'usage, la vôtre, qui rencontre l'intelligence technique, la nôtre ! »

Éric Manfrino, paysagiste

s'approprier l'espace, s'informer, rester connectés, se cultiver, se détendre, se restaurer, proposer des activités ludiques et sportives. Cette méthodologie rodée a permis de hiérarchiser les envies communes et d'ouvrir la deuxième séquence, où chacun a ajouté de nouvelles idées aux suggestions proposées.

Des propositions originales

Nichoires pour les petits animaux, ruches (à condition qu'elles soient installées sur les toits), cabanes à oiseaux, bacs pour les herbes aromatiques, mais aussi récupérateurs d'eaux pluviales et plantations de vignes, mémoire de celles d'antan, ont été plébiscités. Très apprécié également : le mobilier de détente, notamment des bancs à l'assise moderne, des chaises longues, fixes ou amovibles, ou encore des équipements intelligents innovants permettant de se connecter à travers le système Lifi*. Parmi les propositions originales des Rueillois, trois ont spécialement retenu l'attention : des bornes de recharge alimentées par pédalage, des parcours de galets où se promener pieds nus et se procurer un automassage et un petit théâtre de verdure pour des animations ponctuelles autour desquelles se réunir pour développer la convivialité. Les personnes présentes

Nouveaux rendez-vous

- Avant l'été et à la rentrée, de **nouveaux ateliers de coconstruction** auront lieu sur les commerces, la circulation et le stationnement. Pour recevoir l'invitation, inscrivez-vous sur ecoquartier@mairie-rueilmalmaison.fr

ont, pour l'instant, écarté les jeux de ballon et les aires de restauration au profit des agrès d'extérieur et des lieux de convivialité.

L'équivalent de deux terrains de football

« Dans tous les cas, il s'agit d'équiper différentes zones du parc traversant autour duquel l'écoquartier se structure, a rappelé Laurent Becard, l'architecte urbaniste conseil de la Ville chargé de concevoir l'espace urbain. *C'est un grand espace vert de 1,5 hectare, l'équivalent de plus de deux terrains de football ! Par son emplacement, ce parc sera à la disposition de tous les habitants et facile à rejoindre pour tous.* » Au cours de la troisième séquence, les participants ont présenté une des idées principales qu'ils avaient retenues, en identifiant les utilisateurs, les conditions d'accès, la sécurité, la propreté, etc. Toutes les autres propositions ont été placées dans une « boîte à idées » et seront traitées ultérieurement par les équipes de Sennec, l'agence chargée de la communication et de la concertation de l'écoquartier de l'Arsenal.

* Cette technologie transfère les informations par le biais des sources lumineuses (spectre optique), alors que le Wifi utilise les ondes radio du spectre électromagnétique.

La maison de l'écoquartier

Située au rez-de-chaussée de la mairie de village, place du 8-Mai-1945, la maison de l'écoquartier, lieu de vie ouvert à tous les Rueillois, présentera l'avancée des travaux et toutes les innovations apportées. Elle ouvrira ses portes fin avril.

Aux urnes, citoyens !

On en parle depuis longtemps... Nous y voici : le premier tour de l'élection présidentielle se déroulera le dimanche 23 avril et le second, deux semaines plus tard, le 7 mai. Viendront ensuite les élections législatives, en juin. Dans ce genre de scrutin, la participation est déterminante. Rueillois, différentes solutions s'offrent à vous si vous rencontrez des difficultés pour vous rendre aux urnes ces jours-là. ▶ [Maryline Archimbaud](#)



l'adresse de votre bureau et, bien sûr, le nom du candidat pour lequel vous voulez voter ! Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, pour cause de maladie ou d'infirmité, vous pouvez faire établir votre procuration à votre domicile, sur demande écrite auprès du commissariat de Rueil et justifiée (certificat médical ou carte d'invalidité).

Un chauffeur pour vous conduire

Vous avez plus de 65 ans et ne disposez d'aucun véhicule ? Un chauffeur du garage municipal peut vous conduire gratuitement jusqu'à votre bureau de vote, si vous prenez rendez-vous au 01 55 47 14 50 avant 16h30 le vendredi précédant le scrutin (21 avril, 5 mai, 9 juin, 16 juin). Si vous résidez chez vous ou dans une maison de retraite, vous pouvez également faire appel aux transports adaptés franciliens, en réservant (gratuitement aussi) votre trajet, au moins dix jours à l'avance, au 01 39 12 11 10.

Rappelons enfin qu'à la fermeture des bureaux de vote, à 20h, les volontaires seront les bienvenus pour participer au dépouillement des bulletins. L'opportunité de découvrir en direct et en avant-première les résultats de son bureau !

* Enquête électorale du Centre de recherches de Sciences Po (Cevipof) réalisée du 1^{er} au 5 mars 2017.

Début mars, une étude réalisée par le Cevipof* évaluait à 32% l'abstention au premier tour de l'élection du prochain président de la République, le 23 avril. S'il n'est pas obligatoire, le vote est un droit qu'on aurait tort de négliger : il s'agit de décider de la meilleure politique pour les Français. À cette fin, différents moyens sont mis en œuvre pour vous faciliter la tâche.

Les 55 bureaux de vote de la ville – pour près de 56 000 électeurs – ouvriront dès 8h et fermeront à 20h. Pour savoir où vous rendre, consultez votre carte d'électeur, que vous avez dû recevoir chez vous ces derniers jours. Elle indique le numéro et l'adresse de votre bureau. Vous avez déménagé et n'avez pas pu le signaler à la mairie avant le 31 décembre 2016 ? Sachez que le jour du scrutin, vous pourrez voter dans votre bureau habituel muni de votre carte d'identité et y retirer votre carte d'électeur. Rappelons que celle-ci n'est pas nécessaire pour voter ; une pièce d'identité suffit si vous êtes inscrit sur la liste de votre bureau.

Procuration à une personne de confiance

Certains d'entre vous, pour une raison ou pour une autre, ne pourront pas se rendre aux urnes les jours du scrutin. Pas d'inquiétude : vous pouvez donner procuration à une personne de confiance, à condition que celle-ci soit également inscrite sur

la liste électorale de Rueil, même dans un autre bureau que le vôtre. **Pour établir une procuration, rendez-vous au commissariat de Rueil (13 rue Charles-Floquet - Tél. : 01 41 39 49 00) ou au tribunal d'instance de Puteaux (131 avenue de la République - Tél. : 01 46 93 08 00), muni d'une pièce d'identité.** Vous pouvez gagner du temps en imprimant et en remplissant au préalable le **formulaire Cerfa** correspondant, disponible en ligne sur le site [service-public.fr](#).

Attention : c'est à vous de prévenir la personne à qui vous avez donné votre procuration, en lui précisant

Élection présidentielle

1^{er} tour dimanche 23 avril	2nd tour dimanche 7 mai
--	---

Élections législatives

1^{er} tour dimanche 11 juin	2nd tour dimanche 18 juin
---	---



À l'ère de la french tech

Depuis le milieu du siècle dernier, Rueil n'a jamais cessé d'inventer son avenir économique. Aujourd'hui plus que jamais, face aux progrès technologiques et à l'intensification de la concurrence, la Ville (et le territoire) se mobilise(nt) pour favoriser le développement économique des entreprises locales, notamment celles qui poursuivent dans la voie de l'innovation. ▶ Anna-Maria Conté

Situé dans un bel immeuble (le même que Costa croisières !) dans le quartier d'affaires de Rueil-sur-Seine, **M-Inside** est une start-up éditrice de logiciels, spécialisée dans l'accompagnement des grands groupes dans leurs projets de transformation digitale. « Nous nous sommes installés ici dès notre démarrage en 2014, indique Michael Bentolila, l'un des fondateurs de la société. Dans l'entreprise, les nouvelles technologies s'imposent à tous les niveaux, dans la gestion interne comme dans les pratiques commerciales. C'est pourquoi notre secteur d'activité est en pleine expansion, même si la concurrence est rude. »

Développement digital

Quelques rues plus loin, une autre société opère dans le même secteur, **ODiTY Digital Lab**. «*Notre métier consiste à concevoir et développer des solutions technologiques très variées pour des clients de plus en plus connectés et exigeants*», explique Benoît Vorilhon, président et cofondateur de la société implantée d'abord à Madagascar et en Afrique du Sud. *En septembre dernier, à l'occasion de l'inauguration de notre nouveau site France, à Rueil-Malmaison, nous avons pu montrer quelques-uns de nos produits. Nous avons investi ici dans plus de 1000 mètres carrés pour avoir des espaces plus collaboratifs et connectés où nos salariés – nous recherchons en permanence des directeurs artistiques, graphistes, intégrateurs, développeurs – puissent s'épanouir.*»

L'environnement

Toujours dans le domaine du Web, on distingue **Reforest'Action**, une initiative qui permet aux entreprises d'agir concrètement en faveur de l'environnement. De l'avenue des Chateaupieds, cette start-up originale s'occupe de replanter des arbres en France et dans le monde. «*Nous proposons un modèle de reboisement unique car participatif, grâce auquel chacun peut agir*», précise son fondateur, Stéphane Hallaire. *Il suffit de se rendre sur reforestaction.com et choisir sur votre forêt numérique, avec vos collaborateurs, clients, amis, où planter vos arbres.*»

Les énergies renouvelables

Mais les plates-formes numériques ne sont pas les seules à apporter de l'innovation. Installée rue des Mazurières, la société **ÉOLIE** s'est spécialisée dans la conception et la fabrication d'éoliennes pour particuliers. Née de l'envie de créer une P.M.E. industrielle sur un marché d'avenir, «*ÉOLIE propose un produit unique que l'on peut monter en toute simplicité et brancher à une simple prise électrique*», explique son fondateur, Renaud Hesnard, dont l'objectif est d'élever son entreprise au premier rang du marché de l'éolienne pour particuliers. *C'est une véritable alternative en matière de fourniture d'électricité, qui permet à ses utilisateurs de réduire la consommation électrique de leur habitat par une autoconsommation locale.*»

Favoriser les entreprises du Pold

Numérique, protection de l'environnement, stockage des énergies..., ces sociétés ne sont que quelques exemples de cette nouvelle économie qui est en train de transformer le monde. «*En tant que pouvoirs publics, nous devons tout mettre en œuvre pour accompagner au mieux cette mutation et, par conséquent, favoriser les entreprises qui en permettent la réalisation*», indique le maire. *Certes, celles qui s'installent à Rueil, mais également celles qui s'implantent dans les autres villes de notre territoire, le Pold (lire encadré).*»

Située au carrefour des échanges européens et mondiaux, la région parisienne représente environ un tiers du P.I.B. (produit intérieur brut) national.

Dans ce contexte, chaque territoire s'affaire pour créer sa dynamique autour de la création d'entreprises, a fortiori innovantes. Ainsi, dans le cadre de l'action de la direction du Développement économique, des nouveaux dispositifs s'ajoutent aux anciens, à l'instar de Coup de pouce qui, «*en plus de l'aide classique à la création d'entreprise, a mis en place une approche dédiée aux projets numériques et innovants*», souligne Michel Kohon, l'un des accompagnateurs bénévoles.

Collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche

Dans le même esprit, un partenariat économique a été conclu avec l'université Paris Ouest Nanterre La Défense avec l'objectif d'associer ce prestigieux établissement aux acteurs économiques et réseaux associatifs locaux. Cet «*incubateur*» permet, d'un côté, d'aider les étudiants et les jeunes diplômés à concrétiser leurs projets entrepreneuriaux et, de l'autre, de faire coopérer les entreprises déjà existantes (ou les créateurs) et les chercheurs (lire encadré). «*Toujours dans le domaine des échanges entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises, nous avons également signé, en décembre 2015, une convention de partenariat avec l'école d'ingénieurs Cesi (Centre des études supérieures industrielles)*», signale David Bouso, adjoint au maire au Développement économique. Ceci a permis la mise en place d'expérimentations locales intéressantes, notamment l'élaboration d'un tableau

La direction du Développement économique

Le développement (et l'aménagement) économique est une compétence partagée entre les douze «*territoires*» qui composent la Métropole du Grand Paris (Paris Ouest La Défense – **Pold** – est l'un d'eux), la **Métropole du Grand Paris** et la **Région Île-de-France**.

Dans l'attente d'une définition exacte des champs d'action, au sein du Pold, la compétence du

développement économique s'exerce sur le périmètre historique des anciennes communautés d'agglomération : C.A.M.V., communauté agglomération du mont Valérien, pour Rueil, Suresnes et Nanterre.

Pour plus d'informations pour créer une activité économique dans une de ces villes, visitez parisouestladefense.fr, rubrique ENTREPRENDRE, puis cliquez sur le nom de la commune qui vous intéresse.

Contact (pour Rueil) :
Adrec Zaidner - Tél. : 01 55 69 31 84
E-mail : a.zaidner@pold.fr



de bord de pilotage énergétique des bâtiments communaux et la relative formation des agents de maintenance et, plus singulièrement, la conception d'une maquette technique du futur écoquartier de l'Arsenal. «Issue d'un processus B.I.M. (modélisation des informations du bâtiment), cette maquette numérique en 3D permet de mieux concevoir et analyser les projets individuellement ou à l'échelle urbaine», précise Clément Tapin, directeur technique de la S.P.L.A. Rueil aménagement et responsable du jeune ingénieur du Cesi en alternance auprès de la même structure. Ces initiatives (et autant d'autres promues par les autres communes du territoire) ont enclenché une telle dynamique que le Pold a été reconnu dans le programme «INNOV'up expérimentation» de la Région Île-de-France. «À ce titre, la Région soutient les projets innovants à travers des subventions et/ou de l'accompagnement à l'évolution dans un laboratoire public ou privé», appuie Denis Gabriel, adjoint au maire et conseiller régional.

La force du réseau

Créer une entreprise, de surcroît innovante, demande des ressources. Certes, une bonne idée, de la motivation, de l'audace..., mais aussi un réseau relationnel ! Rencontrer les bonnes personnes au bon moment, discuter avec des entrepreneurs qui sont déjà passés par les différentes étapes de la création, bénéficier de leurs expériences, confronter ses idées pour améliorer une proposition initiale... participent à la réussite. «Afin d'aider nos jeunes pousses, la Ville soutient cette mise en relation en appuyant des structures locales, la

mise en place de tiers lieux et d'espaces de coworking, en participant à des événements ponctuels et en structurant les expérimentations autour d'un comité de l'innovation économique, poursuit David Bouso. Le club d'entreprises AIR e-Go et le Rotary Club (lire page suivante) ou l'association Rueil digital (lire encadré) sont aussi d'excellents moyens pour se faire connaître. Il en va de même pour le Club open business organisé par Schneider Electric en lien avec le pôle de compétitivité Systematic et la direction du Développement économique où, en juin dernier, dix start-up ont eu l'occasion de se présenter ! »

Ces réseaux sont extrêmement utiles pour les start-up, mais ils le sont également pour les grandes entreprises, car, si les activités numériques et celles liées aux énergies renouvelables sont les secteurs les plus porteurs dans l'environnement économique complexe contemporain, l'innovation est un enjeu crucial dans tous les domaines.

Rueil Digital est une jeune association qui permet de réunir innovation technologique, entreprises, usagers... Elle s'emploie à diffuser les avantages du numérique dans le domaine de l'éducation, du business et de l'engagement citoyen.

Plus d'informations : rueildigital.org



Un chercheur à votre service

Vous êtes une T.P.E. et vous souhaitez vous développer dans les domaines de l'efficacité et de la transition énergétique, du numérique, des nouveaux modèles économiques ou de la valorisation du patrimoine ? Si vous avez un besoin en recherche, la direction du Développement économique vous propose de participer à l'appel à projets qui pourra vous permettre d'accéder aux équipements des laboratoires de recherche de l'université Paris Nanterre et de coopérer avec des chercheurs.

Téléchargez le cahier des charges sur pold.imagideale.com/images/appelprojets.pdf

Contact : Nathalie Jacquart
Tél. : 01 55 69 31 92,

E-mail : n.jacquart@pold.fr

Date limite de dépôt des dossiers : 29 juin 2017

Inauguration des locaux de la société ODITY Digital Lab., le 8 septembre 2016.

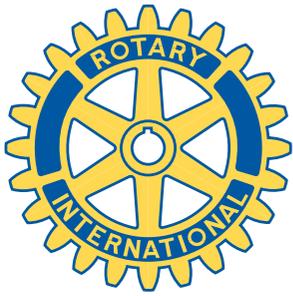


Photos D.R.

La Fête des entrepreneurs

Le 27 avril, à 18h30, au théâtre de Neuilly, le réseau Entreprendre® 92 organise la Fête des entrepreneurs. À cette occasion, 24 jeunes entreprises seront primées, dont l'une est eueilloise : EDUKYS.

Demandez votre invitation sur fetedesentrepreneurs92.com



5^e prix Rotary du créateur d'entreprise

Pour la plupart, ils développent des plates-formes numériques, mais ils sont également designers ou recyclent des fournitures de bureau. **Leur point commun?** Ils ont osé la création d'entreprise.

«Afin de récompenser cet esprit d'initiative, pour la cinquième année consécutive, le Rotary Club de Rueil-Malmaison, soutenu par la Ville, leur décerne un prix au cours d'une soirée présidée par le maire», indique Loïc Bonete, vice-président du club. **En quoi consistent les récompenses?** En plus d'un chèque, jamais négligeable, «les lauréats bénéficient du

réseau des membres de notre club et de celui des sponsors. Ces professionnels les aident à développer leurs activités, voire à créer d'autres emplois», poursuit le vice-président qui, en 2013, a été à l'origine de la relance du prix. **Qui peut participer?** Les candidats à cette 5^e édition doivent avoir créé, au cours des quatre dernières années, une société (personne morale) dont le siège social est situé dans l'une des communes du Pold (lire page 14).

En 2015, la société ÉOLIE (lire page 14) avait fait partie des gagnants.

« Servir d'abord »

Telle est la devise première du Rotary Club qui, à Rueil, en plus du prix du créateur d'entreprise, aide l'épicerie sociale à travers un soutien financier et une partie de la collecte de la Banque alimentaire.



©C.S.
Remise des prix de l'édition 2016, en présence du maire.

Entrepreneurs, participez à la sélection

Envoyez vos candidatures à :
loic.bonete@lbcoaching.fr
Renseignements : prixducreateur.fr

Attention ! Clôture des inscriptions le 14 mai à minuit.

Le (club) privilège AIR e-GO !

En seulement un an de vie, plus de trois cents membres, de métiers et de modes d'exercices professionnels différents, ont adhéré à **AIR e-GO !**, l'association d'entrepreneurs issue de la fusion de Convergences et Dynamics. «Comme tout "bon réseau" (lire page 15), son objectif est de créer un dynamisme au profit de ses membres afin de promouvoir leurs activités», précise Marc Luccioni, son président. *Nous sommes organisés en groupes de travail – Archi/Design, Club privilèges, Culture et Sports, International, Monnaie*

locale complémentaire, Partenariats, Ressources humaines, Sérénité et Bien-être au travail – qui sont des véritables réservoirs à idées et incubateurs de projets.»

Depuis sa création, plusieurs actions ont été menées en partenariat avec la Ville. La plus spectaculaire s'est déroulée en octobre dernier: la première édition de «La Route des saveurs» qui a fédéré «les restaurants autour d'un menu unique leur permettant de mettre en valeur la diversité des goûts. De plus, lors de cette opération, 1€ a été reversé à la Croix-Rouge pour chaque menu commandé, soit un total de 500€ !», ajoute Marc Luccioni.

D'autres actions ont également été lancées. Parmi celles-ci, le «Club privilèges», un outil qui permet aux membres de bénéficier d'offres de services de la part des autres membres et des

commerces locaux à des conditions privilégiées, d'un outil de promotion de son activité pour 20€, d'un comité d'entreprise virtuel pour les T.P.E. qui comporte une billetterie en ligne pour réserver des places de spectacles et des réductions de prix significatives auprès des grandes enseignes nationales. Les informations sont communiquées au travers de deux newsletters envoyées chaque mois à tous les membres.

Dynamiser l'économie locale est l'un des axes principaux de développement d'AIR e-GO !, qui travaille actuellement à la mise en place d'une monnaie locale complémentaire. Affaire à suivre...

Contacts:

- AIR e-GO ! : air-e-go.fr
- « Club privilèges » : clubair-e-go.fr



*AIR e-GO! est née officiellement le 15 février 2016.



©Olivier Perrot

Soyez vigilants !



Nous recevons régulièrement, dans nos boîtes aux lettres, des prospectus publicitaires qui, sous l'apparence de documents édités par les mairies ou les Départements, proposent les services d'artisans spécialisés dans le dépannage, aux côtés de numéros de téléphone dits «utiles». Nombreux sont ceux qui les conservent soigneusement, jusqu'au moment où ils se rendent compte qu'ils peuvent cacher des arnaques. Persuadés que ces prospectus sont validés par les collectivités, les administrés font confiance à des sociétés qui ne sont généralement pas établies dans la commune et pratiquent fréquemment des tarifs excessifs, au détriment, le plus souvent, de personnes vulnérables. Sachez que la loi punit ces actes (lire encadré).

Les administrations font confiance à des sociétés qui ne sont généralement pas établies dans la commune et pratiquent fréquemment des tarifs excessifs, au détriment, le plus souvent, de personnes vulnérables. Sachez que la loi punit ces actes (lire encadré).

Attention également **aux vols à la fausse qualité**. Il s'agit de personnes se faisant passer pour des professionnels (policiers, employés administratifs, plombiers, postiers, agents d'E.D.F.-G.D.F., ramoneurs, techniciens de désinsectisation, etc.), sollicitant les Rueillois à leur domicile. Voici quelques conseils utiles pour éviter les escroqueries :

- Les interventions professionnelles sont généralement programmées avant 18h. **Ne laissez entrer personne chez vous après cet horaire**, mais soyez vigilants à toute heure de la journée.
- **Utilisez systématiquement le judas et l'entrebâilleur.**
- **Exigez de voir la carte professionnelle recto verso et l'ordre de mission** ou le justificatif de passage, même si la personne porte un uniforme. En cas de refus de produire ces pièces, ne la laissez surtout pas entrer. Si vous souhaitez vérifier l'identité de la personne, utilisez les numéros de téléphone en votre possession (indiqués sur les avis d'échéance, les factures ou dans les pages jaunes) et non celui qu'elle vous aurait communiqué.
- **Ne lui remettez ni argent ni carte de crédit ni données personnelles.**
- N'indiquez jamais l'endroit où vous dissimulez vos objets de valeurs (argent, bijoux, etc.) et vérifiez qu'ils sont intacts après le passage d'un inconnu. Évitez de mentionner votre éventuel statut de veuve sur votre boîte aux lettres.
- Si vous êtes informé par téléphone, courrier ou par **voie d'affichage dans le hall** de votre résidence, vérifiez que la demande provient bien de votre bailleur ou de votre syndic. **Renseignez-vous auprès de votre concierge** ou d'un voisin de confiance.

En cas de doute, appelez immédiatement la **Police nationale (17)** ou la **police municipale (01 47 32 46 46)** qui se déplaceront pour tout appel.

La protection des consommateurs a été renforcée par l'arrêté ministériel du 24 janvier 2017 relatif à la publicité des prix des prestations de dépannage, de réparation et d'entretien dans le secteur du bâtiment et de l'équipement de la maison, entré en application le 1^{er} avril 2017. Cet arrêté fait obligation aux prestataires de dépannage, de réparation et d'entretien dans les secteurs du bâtiment et de l'équipement de la maison (par exemple ceux qui font de la menuiserie, y compris l'entretien des portes de garage, des portes de garage automatiques et des portails électriques, de la serrurerie, y compris le remplacement de ferme-porte, ou encore de la plomberie) de communiquer un devis détaillé.

Les sanctions aux manquements aux obligations d'information sont régies par les articles L. 131-1 et suivants du Code de la consommation, qui prévoient des amendes administratives dont le montant ne peut excéder 3000 euros pour une personne physique et 15000 euros pour une personne morale.

SÉCURITÉ

10/10 pour Rueil



Dans un article publié le 13 mars dans le quotidien *20 minutes*, notre ville est évaluée 10/10 concernant le critère de sécurité parmi toutes les villes de la Métropole du Grand Paris. L'article traitait de l'indice d'attractivité immobilière lancé par la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim) des départements d'Île-de-France. 278 villes ont été passées au crible selon douze critères, notés de 1 à 10 et établis à partir de données de l'Insee et de la préfecture de police de Paris. Didier Camandona, président de Fnaim/Île-de-France, note « deux critères fondamentaux : la sécurité et le transport ». D'après l'étude, ce sont les premiers critères auxquels les élus, promoteurs et investisseurs pensent quand ils abordent la question de l'attractivité d'un logement. La note de Rueil-Malmaison s'élève à 10/10 en matière de sécurité. Didier Camandona remarque, également, que « la sécurité est vraiment entrée depuis une dizaine d'années dans les critères de choix des logements ».

BILAN 2016

Les données de ce classement viennent d'être renforcées par le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (C.L.S.P.D.), qui a eu lieu le 10 mars, sous la présidence du maire et en présence, notamment, de Pierre Soubelet, préfet des Hauts-de-Seine, et de Catherine Denis, procureur de Nanterre. Composé d'élus, de représentants des services de l'État, d'associations et d'acteurs locaux, le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance est une instance locale

qui met en place et évalue la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. À Rueil, le C.L.S.P.D. se compose de quelque cinquante partenaires (services municipaux, conseils de village, Police nationale, bailleurs sociaux, représentants de la Préfecture, de la justice, du Département, de l'Éducation nationale et des associations compétentes). La réunion annuelle du C.L.S.P.D. a été l'occasion, entre autres, de présenter les statistiques 2016 relatives à la délinquance. Grâce à l'action

coordonnée entre les polices (nationale et municipale), à la vidéoprotection et au sens civique des citoyens – toujours prêts à signaler tout acte suspect –, les résultats sont excellents. Les atteintes aux biens (vols d'automobile, vols simples et dégradations) ont baissé de 6,5%, les vols par effraction ont diminué de 4,5%, et les cambriolages sont restés constants (avec quelques augmentations dans certains quartiers). Quant à



la circulation, l'expérience de la vidéoverbalisation commence à porter ses fruits : les trois axes concernés – l'avenue Paul-Doumer, la rue d'Estienne-d'Orves et l'avenue de Fouilleuse – ont gagné en fluidité.

Lutte contre les violences domestiques : femmes, vous n'êtes pas seules !

Le dernier conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (C.L.S.P.D), réuni le 10 mars (lire page 19), a été l'occasion, pour tous les partenaires qui le composent, de mettre en évidence les moyens mis en place pour prévenir et combattre les violences faites aux femmes et de relancer le dispositif de l'École des familles. ▶ Maryline Archimbaud



© michelangeloop

En France, tous les trois jours, une femme meurt sous les coups de son conjoint. Ainsi, en 2015, 122 femmes ont été tuées, mais aussi 36 enfants, dans le cadre de violences intrafamiliales... Des chiffres effroyables qui ont conduit la Ville à renforcer, dans le cadre de sa stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance, le dispositif d'aide aux victimes qui associe toute la chaîne des acteurs impliqués, autour des adjoints au maire David Bouso, délégué au Développement économique, à l'Emploi et à la Cohésion sociale, Andrée Genovesi, déléguée aux Affaires sociales et familiales, à la Santé et au Handicap, et Rita Demblon-Pollet, déléguée à la Petite Enfance.

Une démarche complexe

Au cœur de ce dispositif, la Villa Familia, service de la Ville, propose des consultations psychologiques et de médiation familiale, ainsi qu'une permanence juridique assurée par une juriste du centre d'information sur les droits des femmes et des familles (C.I.D.F.F.). En 2016, 44 femmes victimes de violences psychologiques et/ou physiques et/ou économiques y ont été reçues; seules huit d'entre elles avaient déjà porté plainte ou déposé une main courante. «La démarche de dénonciation

est longue et complexe, analyse Blandine Barucq, directrice de la Villa Familia. *C'est pourquoi il est nécessaire de travailler en partenariat avec différents services et institutions pour pouvoir proposer à ces femmes le meilleur accompagnement possible, afin qu'elles sortent de la spirale de la violence et qu'elles aillent au bout de leur démarche.* »

En 2016, la Ville a également organisé des sessions de formation pour ses agents municipaux afin de les sensibiliser à la question des violences conjugales et intrafamiliales et à l'attitude à tenir face à une victime potentielle. À cette sensibilisation s'ajoute la prévention, autour notamment de l'égalité femmes/hommes ou filles/garçons. Parce que le respect de l'autre débute dès le plus jeune âge, ce thème a été abordé il y a quelques mois dans le cadre de l'École des familles (lire encadré), à travers des interventions en classe auprès des collégiens et lycéens, puis une soirée d'information et de débat avec les parents d'élèves.

Villa Familia
6 allée de l'Amitié
(164-166 avenue Paul-Doumer)
Tél. : 01 47 32 57 53
E-mail : villa.familia@mairie-rueilmalmaison.fr

L'École des familles au service du dialogue familial

Ce dispositif, mis en place à la demande du maire, propose des temps d'échanges – des interventions auprès des jeunes, puis une soirée-débat à destination des parents – sur des thématiques liées à l'adolescence,

choisies en concertation avec les chefs d'établissement et les parents d'élèves (consommation de drogues, d'alcool, etc.). «L'objectif de l'École des familles est d'informer, de sensibiliser les parents et de leur donner des clés pour réagir face aux éventuels débordements de l'adolescence, explique David Bouso, adjoint au maire délégué à la Cohésion sociale. Cela permet également de libérer la parole des jeunes ainsi qu'au sein des familles, entre parents et enfants, et de faciliter la mise en relation avec des professionnels.»

En 2016, plus de 1800 élèves ont assisté aux interventions en classe autour des réseaux sociaux, du harcèlement ou encore des addictions. Futurs citoyens, les adolescents ont également bénéficié de projections, d'expositions et de débats leur permettant de mieux connaître leurs droits et leurs devoirs, ainsi que le fonctionnement de la justice. En 2017, les échanges porteront notamment sur l'impact des écrans sur le sommeil, l'éducation à la sexualité et la parentalité à l'épreuve de l'adolescence.



2017: 0 % d'augmentation d'impôts !

Promesse tenue : lors du conseil municipal du 27 mars, les élus ont confirmé ce qui avait été décidé en décembre lors de la présentation du budget 2017 : il n'y aura pas d'augmentation d'impôts en 2017 ! ▶ Anna-Maria Conté



À la demande du maire, les élus ont trouvé sur la table le pin's de l'initiative du service Citoyenneté « J'aime Rueil » (lire Rueil Infos de septembre, page 39).

J'aime Rueil

Parmi les 44 délibérations approuvées lors de cette séance, le conseil municipal s'est prononcé sur la fixation des taux d'imposition des trois taxes locales relevant de la compétence de la commune, à savoir la taxe d'habitation, la taxe du foncier bâti et la taxe du foncier non-bâti (lire tableau page suivante). « Cette décision ne peut être prise qu'à cette époque de l'année, car c'est en mars que les services fiscaux de l'État communiquent l'évolution des bases sur lesquelles les taux se déterminent, a expliqué François Le Clec'h, premier adjoint au maire aux Finances. Et ceci en dépit du fait que le budget est désormais voté en décembre. »

Vote contraire du groupe socialiste

En 2015, les coupes drastiques de dotations de la part de l'État ont obligé la municipalité à revoir son plan d'action. « Après avoir tenu notre engagement électoral de ne pas augmenter les taux des impôts locaux en 2014, nous avons lancé un plan sur trois ans pour compenser les pertes de recettes dans le budget », a rappelé le maire. Ce plan, amplement expliqué aux Rueillois à travers une vaste campagne de communication, prévoyait, en plus des économies de gestion et d'une participation accrue des usagers

Nous respectons le quota de 25% de logements sociaux imposé par la loi et nous faisons un énorme effort pour garantir la mixité sociale : j'aimerais qu'il soit reconnu !

Patrick Ollier

aux coûts des services, un recours à la fiscalité de + 4% (en moyenne) en 2015, + 3% (en moyenne) en 2016 pour arriver à + 0% en 2017. « Je suis fier d'avoir tenu cet engagement !, a lancé le maire aux élus de l'opposition. Et je suis étonné du vote contraire du groupe socialiste. Voulez-vous que nous augmentions davantage les impôts des Rueillois, déjà soumis, comme tous les Français, à la forte pression fiscale décidée par le gouvernement? »

Désaccord sur les logements sociaux

Par la suite, d'autres délibérations concernant le plan de financement pour la construction de logements sociaux ont également alimenté le débat avec ce même groupe, qui s'est opposé aux garanties d'emprunt et à une subvention de

150 000 euros à la société Ogif, qui construit douze logements sociaux, estimant les coûts de garantie trop élevés. « La Ville fait son devoir en matière de logements sociaux, s'est insurgé le maire. Nous respectons le quota de 25% imposé par la loi S.R.U. et nous faisons un énorme effort pour garantir la mixité sociale : j'aimerais qu'il soit reconnu ! »

Subventions aux associations

Parmi les autres délibérations votées, la répartition des 3 153 250 euros de subventions annuelles allouées aux associations locales a occupé une place importante. « Je remercie toutes ces associations qui, depuis trois ans, ont relevé le défi de faire tout aussi bien avec moins de subventions, a indiqué le maire. Elles sont toutes essentielles pour notre ville, notamment celles qui s'emploient à maintenir la cohésion sociale dans nos quartiers, par exemple le Boxing Club et les Raiq. » À propos de la fusion, annoncée au cours de la campagne de restrictions budgétaires, entre les Raiq villages et les centres culturels, le maire, après avoir félicité les deux structures pour l'effort de rationalisation accompli – suppression des activités en doublon et environ 300 000 euros d'économies de fonctionnement réalisées ! –, a affirmé vouloir conserver les deux associations, qui ont des vocations différentes.

La « promenade de la Duchesse-de-Cadore »

Enfin, avant de se quitter, les élus ont décidé de dénommer la sente piétonne située entre le centre équestre de Buzenval et le domaine de Passy-Buzenval « promenade de la Duchesse-de-Cadore ». En effet, en 1885, Valentine du Val de Bonneval (1833-1885), duchesse de Cadore, fit don de son domaine à l'œuvre de Saint-Nicolas (aujourd'hui occupé par l'établissement scolaire La Salle-Passy-Buzenval). Ce chemin a été créé l'an dernier pour permettre de rejoindre à pied la forêt de Malmaison à partir de la rue du Champrier.

À la fin de la séance, le pin's « J'aime Rueil » sur le revers de la veste (lire légende photo), les élus se sont donné rendez-vous le 18 mai pour le prochain conseil municipal (information à vérifier sur villederueil.fr).

Objectif atteint !

Avec la fixation des taux des impôts locaux, qui restent les mêmes qu'en 2016, la Ville vient de gagner le défi qu'elle s'était lancé en 2015 : 0 % d'augmentation. Retour sur les étapes. ▶ Anna-Maria Conté

Depuis 2014, à cause des diminutions des dotations de l'État, des nouvelles dépenses imposées aux communes et de l'augmentation de la péréquation, la Ville de Rueil a été privée de plus de 45 millions d'euros ! Afin de faire face à cette situation, dès 2015, la municipalité a mis en place un plan d'action relatif aux dépenses de la commune, qui comporte **plusieurs axes**.

- Tout d'abord **la rationalisation de la gestion municipale**, avec la réduction des dépenses de fonctionnement des services, la mutualisation de services visant au non-remplacement de départs à la retraite ou d'agents mutés, la suppression ou le report de certaines manifestations et la réduction de 10% des subventions aux associations.

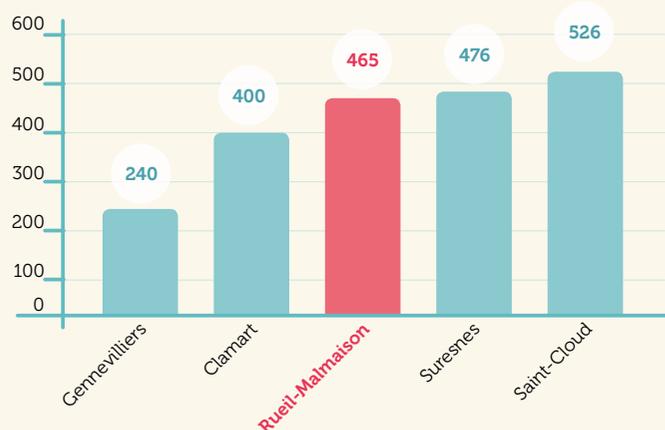
- Ensuite, la Ville, soucieuse de garder la qualité des services rendus aux Rueillois, a demandé **une plus forte participation des usagers**. Ainsi, en 2015, les tarifs ont subi une hausse des 10%. Ceci a permis de réduire les taux d'effort de la Ville (part qu'elle paie pour les activités), qui restent toutefois importants pour certains.

- Enfin, le dernier axe prévoyait **un recours à la fiscalité progressif** : + 4% (en moyenne) en 2015, + 3% (en moyenne) en 2016 et + 0% en 2017. Le conseil

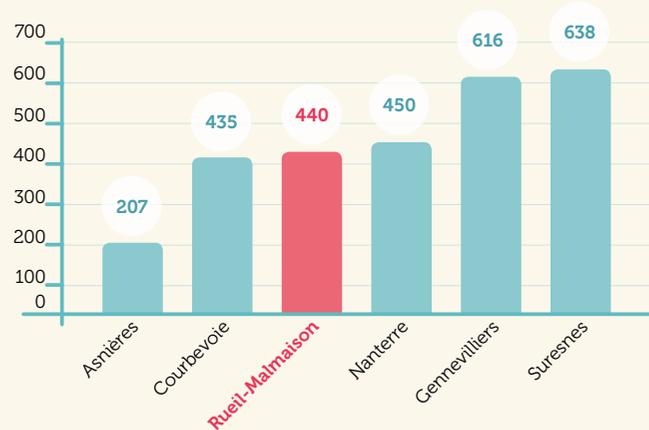
municipal du 27 mars vient de voter la fixation des taux d'imposition des trois taxes locale (*lire page précédente*).

	Taux 2016	Taux 2017	Évolution
Taxe foncière sur le bâti (T.F.B.)	12,84%	12,84%	+ 0%
Taxe d'habitation (T.H.)	25,02%	25,02%	+ 0%
Taxe foncière sur le non-bâti (T.F.N.B.)	28,38%	28,38%	+ 0%

Produits taxe d'habitation/habitant (2015)



Produits taxe foncière sur le bâti/habitant (2015)



Rueil perçoit un produit de T.H. par habitant qui se situe dans la moyenne des Villes des Hauts-de-Seine.

TRIBUNES DES GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ



De gauche à droite:
François Jeanmaire, Hugues Ruffat,
Anne Hummler-Reaud, Nicolas Redier



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE « RUEIL C'EST VOUS! »

« NULLE RAISON NE PEUT JUSTIFIER LE MENSONGE » *

Lors du dernier conseil municipal du 27 mars, nous pensions que la raison l'emporterait... Malheureusement non, et quelques vérités doivent être exposées !

C.M. du 14 décembre 2016

Question supplémentaire

M. JEANMAIRE

SOUHAITE que soit donnée, aux groupes représentés au conseil municipal, la possibilité d'insérer photos et/ou illustrations dans leur tribune sans en augmenter la taille.

M. LE MAIRE

RÉPOND ne pas avoir été informé de cette question et n'a pas, en conséquence, de réponse à apporter.

PREND en compte la demande et indique

qu'il va y réfléchir et en discuter avec l'ensemble des groupes.

C.M. du 20 février 2017

Question supplémentaire

M. RUFFAT

SOUHAITE que soit donnée, aux groupes représentés au conseil municipal, la possibilité d'insérer photos et/ou illustrations dans les tribunes sans en augmenter la taille.

INDIQUE que si le poids des mots est important, le choc de photos l'est autant.

M. LE MAIRE

DIT qu'il a répondu, au dernier conseil municipal, que cela n'était pas possible et ajoute qu'il ne pense pas que cela puisse devenir possible tant que le règlement tel qu'il a été voté est applicable.

INDIQUE qu'il ne se souvient pas ne pas avoir apporté de réponse au dernier conseil municipal.

M. RUFFAT

PRÉCISE que Monsieur le maire a répondu lors du dernier conseil municipal qu'il n'a pas été informé de cette question et qu'il en discutera avec l'ensemble des groupes.

M. LE MAIRE

INDIQUE que donner cette possibilité créera plus de complications qu'autre chose.

PENSE que la force du verbe talentueux qui est celui des élus est beaucoup plus forte qu'une photo, surtout mal prise.

C.M. du 27 mars 2017

La délibération n°48 proposant la fusion de la commission des Finances et des Affaires générales et de la commission des Affaires sociales et familiales (délibération pour laquelle nous avons voté contre) entraînait obligatoirement la modification du règlement intérieur du conseil municipal. Et donc la

possibilité d'accorder aux groupes représentés d'insérer photos et illustrations dans notre tribune. Malgré notre troisième demande, le maire l'a de nouveau refusée !

Si comme nous, vous êtes choqués, faites-le nous savoir par mail.

« La démocratie devrait assurer au plus faible les mêmes opportunités qu'au plus fort » **

Vos élus de RUEIL C'EST VOUS !

francois.jeanmaire@mairie-rueilmalmaison.fr

hugues.ruffat@mairie-rueilmalmaison.fr

anne.hummler@mairie-rueilmalmaison.fr

nicolas.redier@mairie-rueilmalmaison.fr

* Anton TCHEKHOV / ** GANDHI

De gauche à droite:
Roland Toulouse, président de groupe (P.S.), Martine Jambon, conseillère (P.S.), Jacob Pinto, conseiller (P.S.)



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE « CONSTRUIRE RUEIL 2020 »

ps.rueil@gmail.com et blog: www.ps-rueil.fr

LA MAIRIE DE RUEIL-MALMAISON CONDAMNÉE

Par requête enregistrée le 25 avril 2013, M. Bertrand Rocheron, M^{me} Cécile Alavoine-Berthaud, M. Roland Toulouse et M^{me} Martine Jambon ont demandé:

- L'annulation de la décision du maire de Rueil-Malmaison de publier un numéro

« hors-série » du magazine municipal *Rueil Infos*, n'ayant pas invité préalablement les conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale à y exercer leur droit d'expression.

- De retirer cette publication de son site Internet.

- De mettre à la charge de la commune de Rueil-Malmaison la somme de 1000 euros.

Par un jugement en date du 22/12/2016, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise a décidé:

L'annulation de la décision du maire de Rueil-Malmaison de publier le supplément « hors-série » intitulé « D'hier à aujourd'hui », sans inviter préalablement les conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale à y exercer leur droit d'expression.

Par ailleurs, la commune de Rueil-Malmaison a été condamnée à verser à M. Rocheron et autres la somme de 1000 euros en application de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Nous précisons que les requérants ont décidé de reverser cette somme à l'association rueilloise Trampleim.



Vincent Poizat

LE CONSEILLER MUNICIPAL DU GROUPE « RUEIL EN VERT ET POUR TOUS »

rueilenvertetpourtous.net et rueilenvert@laposte.net

Sur l'écoquartier de l'Arsenal, le maire de Rueil a une écoute très sélective des citoyens. Il est d'une surdité extrême envers ceux qui dénoncent la densification excessive du futur quartier (au point même de refuser de les rencontrer) et qui demandent un véritable espace vert public. En effet, sur les plans qui nous ont été présentés récemment, les deux mails piétonniers font plus figure de voies de communication que

de réels espaces de détente comme peuvent l'être le parc de Bois-Préau au centre-ville ou l'espace Michel-Ricard à Rueil-sur-Seine.

En revanche, quand il s'agit d'énergies renouvelables et de transition énergétique, il cède devant les premières manifestations d'opposition à la chaudière biomasse. Abandonnerait-il le réseau de chaleur comme nous le lui demandons depuis toujours ? Hélas, non. La

biomasse sera remplacée par du biogaz... C'est une décision risquée pour la ville, car l'Ademe encourage l'usage de la biomasse, et, sans la subvention de l'Ademe, le réseau de chaleur n'est plus rentable.

D'autre part, le maire a inexplicablement refusé d'installer une centrale solaire sur la future école Robespierre, dont la construction va bientôt démarrer (cf. *Rueil Infos* du mois de février). Un appel

d'offres pour ce chantier a été lancé. Et le maire a même refusé que le chiffrage de cette centrale solaire soit mis en option dans le cahier des charges.

La transition énergétique à Rueil prend du retard, et ce sont les rueillois qui en payeront le prix.

Pour nous contacter: rueilenvert@laposte.net
Pour nous lire: http://rueilenvertetpourtous.net/
Pour nous suivre: @rueilenvert

Avec le retour des beaux jours, l'envie de sortir revient, et les événements culturels s'intensifient. En attendant la Journée de la culture du 20 mai, les différentes structures de la Ville vous suggèrent trois autres propositions d'exception. Ainsi, le jeudi 4 mai, dans le cadre de sa saison « Reflets de la musique russe » (lire page 29), le conservatoire à rayonnement régional (C.R.R.) vous invite au théâtre André-Malraux pour le *Deuxième concerto* de Rachmaninov joué par Lucas Debargue (lire interview ci-contre).

L'Atelier Grogard, quant à lui, met à l'honneur l'art vectoriel à travers l'exposition « Scowcza » : un univers à découvrir. Enfin, la Maison des arts et de l'image accueille l'exposition « Métal mutant », une rétrospective de plus de 70 pièces sculptées par Eddy Métallo-soud'art, un artiste écocitoyen. ▶ Morgane Huby

© Felix Broede-SONY Music Entertainment



Lucas Debargue au Tam

Rueil Infos : Comment avez-vous découvert le piano ?

Lucas Debargue : Je ne me souviens plus vraiment. Il y avait un petit piano chez mes grands-parents, mais à l'époque, c'étaient ma grand-mère et ma plus grande cousine qui en jouaient. Ce qui compte davantage pour moi, c'est ma rencontre avec la musique et non avec le piano ! Je situerais ça entre mes huit et neuf ans, quand j'ai écouté un disque de Mozart pour la première fois.

R.I. : Diriez-vous que vous êtes autodidacte ?

L. D. : Bien sûr, il y a eu beaucoup de travail à faire seul, et j'ai passé des années à déchiffrer et apprendre des morceaux de cette façon, mais je n'aurais jamais pu accéder à un niveau professionnel sans les conseils de mon professeur, Rena Shereshevskaya, rencontrée en 2011, au C.R.R. de Rueil. J'ai des souvenirs inoubliables de ces premiers cours et je suis très impatient de jouer le *Deuxième concerto* de Rachmaninov avec l'orchestre de mon ancien établissement !

R.I. : Vous avez remporté le 4^e prix du concours Tchaïkovski 2015 et, récemment, vous étiez finaliste des Victoires de la musique. Que représente pour vous cette reconnaissance ?

L. D. : C'est une bonne chose d'avoir décroché ce prix, mais cela fait déjà deux ans ! Le plus important

De l'art vectoriel aux... « Scowczis »



D.R.

puisque l'on retrouve dans mes toiles de petits personnages, les Scowczis, incarnation simplifiée de l'être humain», raconte Dominique Owczarski. Le couple a souhaité aussi donner une dimension didactique à l'exposition. « L'idée étant de révéler une rétrospective de l'art vectoriel la plus complète possible », insiste Pierre Schmitt.

Un parcours découverte

Toiles, animations, sculptures..., l'Atelier Grogard va ainsi permettre de proposer plus qu'une simple exposition : un parcours découverte de l'art vectoriel. Une chance pour nos deux artistes, davantage habitués aux galeries intimistes. « Je vais enfin pouvoir mettre en scène toutes mes productions et laisser ma créativité s'exprimer pleinement. Le 20 mai – lors de la Journée de la culture –, je vais aussi proposer au public de réaliser une œuvre collaborative, se félicite Dominique Owczarski. Il y aura également des projections qui donneront vie à mes toiles. »

Un... vecteur d'éducation

L'exposition « Scowcza » fait l'objet d'un partenariat entre la Ville et l'Éducation nationale. En amont de l'exposition, les élèves de 23 classes de Rueil, de la maternelle au C.M.1, ont reçu une boîte customisée

Qu'est-ce qui se cache derrière ce nom ? L'exposition « Scowcza » est avant tout le fruit d'une rencontre entre deux personnes : Pierre Schmitt, un ingénieur passionné par les applications artistiques de l'outil informatique, et Dominique Owczarski, une artiste-peintre. Entre eux, c'est une histoire d'amour, mais aussi professionnelle. Précurseurs de l'art vectoriel, tous deux travaillent en symbiose. Pierre a conçu un logiciel de dessin d'art : une fois le motif imprimé sur la toile, Dominique va y apporter ses couleurs. « Je définirais notre style par de l'abstraction lyrique et géométrique à laquelle s'ajoute une touche de figuratif,

pour moi est d'avancer. La reconnaissance me fait du bien, mais ce n'est pas elle qui me fait jouer. Si j'en ai moins, je ne m'arrêterai pas pour autant.

R.I. : La pièce maîtresse de votre premier disque, paru l'an dernier, est l'œuvre immensément exigeante de Ravel, *Gaspard de la nuit*. Qu'est-ce qui vous plaît dans cette œuvre ?

L. D. : Cette musique est surtout un grand défi à traverser, car les émotions qu'elle exprime sont extrêmes. Pour l'âme, c'est comme courir au bord du gouffre. La tension qui ne lâche pas, de la première à la dernière note de *Gaspard*, m'est très familière sans que je puisse expliquer pourquoi.

R.I. : L'œuvre à laquelle vous aimeriez désormais vous attaquer ?

L. D. : *L'Opus 111*, la *Barcarolle* de Chopin, le *Deuxième concerto* de Prokofiev...

Deuxième concerto de Rachmaninov

Dans le cadre des
« Reflets de la musique russe »

Jeudi 4 mai, à 20h,
au théâtre André-Malraux

Renseignements et réservations :
01 47 32 24 42

ou tam.fr/events/reflets-de-musique-russe

par Dominique Owczarski avec des indices destinés à solliciter leur imaginaire. Ils vont pouvoir profiter des tablettes numériques, dont les écoles viennent d'être dotées (*lire article dans un prochain Rueil Infos*), pour accéder par exemple à des vidéos de présentation de l'exposition et de l'artiste ou pour inventer des histoires autour des Scowczis, photographeurs leurs réalisations plastiques... L'exposition donnera aussi lieu à des ateliers en classe autour des étapes de la création et de la découverte des vecteurs, des transparences, des couleurs. « Cette collaboration entre les écoles et l'artiste est un plus dans le parcours éducatif des enfants, afin d'aiguiser leur regard sur l'art et d'en faire des spectateurs avertis », conclut Stéphanie Duffour qui, avec Christel Jallade (toutes deux étant conseillères pédagogiques), a lancé ce projet.

L'exposition « Scowzca » s'adresse donc à tous, amateurs d'art contemporain ou simples curieux. Et sans doute suscitera-t-elle des vocations auprès des plus jeunes. À ne pas manquer !

Exposition « Scowzca »

Du 28 avril au 12 juin

Atelier Grognard :

6 avenue du Château-de-la-Malmaison

Renseignements : 01 47 14 11 63

Ouverture tous les jours (sauf mardi),
de 13h30 à 18h

D.R.



Un drôle d'univers métallique

Rueillois depuis plus de quinze ans, Eddy Métallo-soud'art passe beaucoup de temps à chiner dans les brocantes, mais aussi sur les chantiers navals de la région parisienne. Objectif : collecter des pièces de récupération patinées, cassées et les assembler de façon insolite. « L'idée est de les détourner pour leur donner une nouvelle esthétique », raconte celui qui a donné vie à un bestiaire fantastique. Parmi les œuvres exposées, *Bel'iloise* (voir photo), une boîte de sardines dont seules les arêtes subsistent ! Preuve qu'Eddy Métallo-soud'art ne manque pas d'humour.

En plus de l'exposition, le 20 avril, à 19h, Eddy Métallo-soud'art aura à cœur non seulement de présenter ses œuvres au public, mais aussi de mettre en avant son parcours atypique. Pharmacien de formation, Eddy a d'abord fait carrière dans l'industrie avant de pouvoir se consacrer à sa passion en 2009. « J'ai toujours

baigné dans l'art, confie-t-il. Mes parents étaient architectes, ma grand-mère, professeur de dessin et peintre et mon grand-père, sculpteur. » La preuve qu'on peut se diriger vers un métier créatif sans pour autant avoir suivi un parcours classique. « Avoir été choisi comme artiste en résidence au sein de la Maison des arts et de l'image est aujourd'hui une vraie reconnaissance, et cela m'a permis de travailler sur de nouvelles machines et d'ouvrir mon champ créatif », ajoute Eddy Métallo-soud'art, qui espère aussi susciter des vocations.

Eddy Métallo-soud'art, rétrospective

Du 18 avril au 14 mai

Maison des arts et de l'image :
3 rue du Prince-Eugène

Renseignements : 01 55 47 14 85

Ouverture du lundi au vendredi,
de 9h à 19h (fermé le week-end)

N
&
**Napoléon
& Joséphine
Jubilé Impérial**

**23
ET 24**
SEPTEMBRE 2017

**Rueil
Malmaison
Ville Impériale**

Quand les arts subliment l'histoire

En 1807, après de longues années de guerre, la France et la Russie signent le traité de Tilsit. Un acte synonyme de paix retrouvée en Europe, qui sert de fil conducteur au troisième Jubilé impérial et qui donnera lieu, en mai, à deux coups de projecteur : l'un sur la musique russe du XIX^e siècle, l'autre sur les relations entre l'empereur et le tsar au cinéma. ▶ Maryline Archimbaud



avec les *Dances polovtsiennes* de Borodine. L'orchestre sera alors accompagné par le chœur Euphonia.

De l'histoire à la fiction

Une semaine plus tard, place au 7^e art. Le 11 mai, l'historien David Chanteranne proposera une conférence originale sous le titre « Napoléon et la Russie au cinéma ». Ou comment les films traitent des face-à-face entre l'empereur et le tsar Alexandre, selon la nationalité du réalisateur et le contexte politique de l'époque. Extraits, affiches de film et photos de plateau à l'appui, le conférencier puisera dans des œuvres célèbres ou méconnues, françaises, russes ou encore américaines, pour montrer comment la fiction rend compte de l'histoire.

Reflets de la musique russe

Jeudi 4 mai, à 20h, au théâtre André-Malraux
Réservations : 01 47 32 24 42 ou tam.fr

Napoléon et la Russie au cinéma

Conférence de l'historien David Chanteranne
Jeudi 11 mai, à 20h30, à la médiathèque Jacques-Baumel
Réservations : 01 47 14 54 54, à l'accueil ou sur mediatheque@mairie-rueilmalmaison.fr



Adieux de Napoléon I^{er} et d'Alexandre I^{er} après l'entrevue de Tilsit, le 9 juillet 1807, Serangeli Gioacchino (1768-1852), châteaux de Versailles et de Trianon.

En Russie, le XIX^e siècle s'ouvre avec le traité de Tilsit, qui signe la réconciliation avec la France, et s'épanouit artistiquement dans un romantisme marqué par des compositeurs tels que Alexandre Borodine, Nikolai Rimski-Korsakov ou encore Sergueï Rachmaninov. Tous trois figurent au programme de « Reflets de la musique russe », un concert de haute facture qui sera donné le 4 mai au théâtre André-Malraux par l'orchestre symphonique des étudiants du conservatoire de Rueil en cycle de préprofessionnalisation, sous la direction de Jean-Luc Turret.

« Un pianiste exceptionnel »

La soirée débutera par le *Deuxième concerto pour piano et orchestre* de Rachmaninov. Le soliste en sera le jeune prodige Lucas Debargue (*lire interview page 26*). « C'est un pianiste exceptionnel, lauréat du prestigieux concours Tchaïkovski à Moscou en 2015, qui fait depuis une carrière remarquable

sur la scène mondiale, souligne Viviana Amodeo, directrice adjointe du conservatoire. Il a accepté de revenir jouer à Rueil, où il a été élève dans notre établissement auprès de la grande pianiste russe Rena Shereshevskaya. » Suivra le poème symphonique *Shéhérazade op.35* de Rimski-Korsakov, avec un envoûtant solo de violon. Le concert s'achèvera par un clin d'œil au thème de la saison artistique 2016-2017 du conservatoire – la danse –

Pour participer au Jubilé

Vous souhaitez vous impliquer individuellement ou en famille, contactez le service Vie associative : 01 71 06 10 25 ou jubile.imperial@mairie-rueilmalmaison.fr

Vous souhaitez impliquer votre association en proposant un projet de stand sur le thème de l'Empire, contactez le service Événementiel : 01 47 32 53 00 ou serviceevenementiel@mairie-rueilmalmaison.fr

Association culturelle rueilloise, vous souhaitez disposer d'un stand pour présenter une activité en lien avec le Premier Empire, contactez le service Culture : 01 47 32 65 67 ou assosculturelles.jubile2017@mairie-rueilmalmaison.fr



Pour ne pas oublier

Vous ne le savez peut-être pas mais, pour honorer la mémoire des anciens combattants et entretenir le devoir de mémoire comme il se doit, la municipalité a créé, dès 1971, un service dédié qui organise toutes les commémorations militaires officielles et bien plus encore. Il nous ouvre exceptionnellement ses portes. ▶ Sandrine Gauthier

On n'imagine pas tout le travail de préparation nécessaire à la tenue et au déroulement impeccables d'une cérémonie rassemblant des publics très différents ! En véritable chef d'orchestre, le service Anciens Combattants et Mémoire coordonne les différents acteurs municipaux concernés : le système de sonorisation, les services techniques pour les estrades, la police municipale pour les interdictions de stationnement et la sécurité des défilés, etc.

En première ligne

Il y a 46 ans, ce service a été confié à la discrète mais extrêmement efficace Dominique Queuille, qui s'y investit encore aujourd'hui, à l'heure d'une retraite dont elle pourrait profiter. Mais la passion pour le devoir de mémoire est plus forte, et elle est encore présente dans le service, aux côtés de son collègue Denis Obitz. Ce dernier assure l'interface entre la Ville et la douzaine d'associations patriotiques et d'anciens combattants, sous la houlette de l'adjoint au maire Philippe d'Estaintot. « *Alors que la France est touchée par une montée du communautarisme, il est important de rendre ce type de commémorations attractives pour le plus grand nombre, comme il est fondamental de fédérer toutes les associations patriotiques lors de ces moments de partage, précise ce dernier. Pour tout cela, le service Anciens Combattants et Mémoire est en première ligne.* » De plus, il gère la participation de la municipalité aux commémorations départementales, organisant les déplacements du

maire et des élus. Enfin, il anime le comité d'entente qui, deux fois par an, rassemble tous les présidents d'associations – dont la petite nouvelle, Les Amis de la France libre –, les volontaires et les portedrapeaux. L'occasion de mettre à l'honneur tous ces bénévoles qui s'investissent sans compter pour entretenir l'indispensable devoir de mémoire.

Sensibiliser les plus jeunes

Avec à sa tête, pendant 34 ans, un maire nommé Jacques Baumel, résistant héroïque, la Ville est particulièrement respectueuse du devoir de mémoire. « *Décennie après décennie, mon équipe et moi-même nous efforçons d'être dignes de cet héritage, entraînant la population dans notre sillon,*





indique le maire. *Honorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour notre liberté et sensibiliser les plus jeunes est une démarche essentielle !* L'aspect intergénérationnel qu'elle revêt lui donne plus de sens encore. *«Les commémorations sont l'occasion de faire se rencontrer nos aînés combattants et les plus jeunes, qui sont les citoyens de demain»*, ajoute-il, soulignant que, depuis une dizaine d'années maintenant, il a souhaité la participation systématique des membres du conseil municipal des jeunes (C.M.J.).

le confirme: *«Nous constatons que de plus en plus d'enfants et de parents se déplacent pour les cérémonies officielles que nous organisons. Il y a un réel regain d'intérêt à se rassembler, se recueillir en hommage aux militaires et aux hommes et aux femmes morts pour la France.»* Et Denis Obitz, responsable des commémorations au sein du service Anciens Combattants et Mémoire, de conclure: *«En marge de ces célébrations, nous essayons de mettre sur pied des animations grand public, comme cela fut le cas de l'exposition sur Verdun et de son concours de dessin.»*

Lors des célébrations du 8 mai et du 11 novembre, une chorale au drapeau est également constituée, sous la bague d'Alain Mespoulet. *«C'est toujours un grand moment d'émotion lorsque les enfants entonnent La Marseillaise et l'hymne européen, leur petit drapeau tricolore posé sur le cœur, et ceux qui accompagnent nos porte-drapeaux se sentent particulièrement importants et fiers !»*, témoigne Dominique Queuille, qui affirme que ces deux commémorations rassemblent à elles seules 800 élèves chaque année.

Un programme intergénérationnel

Grâce au travail de Dominique Queuille, le service Anciens Combattants et Mémoire élabore également un programme mémoriel et intergénérationnel auquel toutes les classes de C.M.2 de Rueil aimeraient participer ! Il multiplie les occasions de passages de flambeaux entre l'ancienne et la jeune génération, entre les journées citoyennes à la caserne Guynemer puis au cimetière américain de Suresnes, les journées mémoire (intervention, en classe, de deux vétérans et visite du mémorial de la France combattante du mont Valérien) et les voyages sur des sites historiques incontournables: Verdun, les plages du Débarquement et le musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux. Tout cela en une année scolaire ! *«Ce sont plus de 500 élèves qui, chaque année, bénéficient de ce programme qui engrange des souvenirs qui resteront gravés dans les esprits»*, précise l'intéressée.

Un net regain d'intérêt

Le contexte dramatique de ces trois dernières années en France a eu un effet rassembleur lors des principales commémorations. Philippe d'Estaintot

Les cinq grandes cérémonies officielles à retenir

- **le 8 mai** : l'armistice de la Seconde Guerre mondiale dont nous célébrons le 72^e anniversaire cette année
- **le 18 juin** : le souvenir de l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle se déroule sur la place qui porte son nom
- **le 1^{er} week-end de septembre** : l'hommage à la libération de Rueil-Malmaison, en août 1945, est un autre temps fort de ce calendrier
- **le 11 novembre** : la plus importante cérémonie, en nombre de participants, est celle qui célèbre la fin de la Grande Guerre
- **le 5 décembre** : date de la Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie



Ensemble, ils ont ravivé la flamme

Le ravivage de la flamme, sur la tombe du soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe, est sans doute l'un des événements les plus marquants et riches en émotions, pour les enfants comme pour les anciens combattants. Le 10 mars dernier, deux classes de C.M.2 de l'école Robespierre B (soit 56 enfants) ont été invitées par la Fondation de la France libre, représentée par son délégué général des Hauts-de-Seine, Gérard Chedeville – également Rueillois –, à participer à cet événement, qui a lieu chaque jour à 18h30. Ils étaient accompagnés par leurs professeurs, Céline Ginieys et Sophie Thielen, la directrice de l'établissement scolaire, Françoise Soncarrieu, des parents d'élèves, mais aussi Philippe d'Estaintot, adjoint au maire délégué aux Anciens Combattants et à la Mémoire, Dominique Queuille, du service Anciens Combattants et Mémoire, Alain Charon et Anne-France Becker, respectivement président et membre du bureau du comité d'entente des anciens combattants, et deux porte-drapeaux rueillois, Maurice Tournant et Philippe Lascroux.

Nouvelle carte d'électeur: mode d'emploi

Si vous êtes inscrit sur les listes électorales de la commune, vous recevrez votre nouvelle carte d'électeur à votre domicile.

Si vous avez déménagé avant le 31 décembre 2016 et oublié d'en informer les services concernés, vous pourrez retirer votre carte d'électeur dans votre bureau de vote habituel au moment du scrutin.



Notez qu'il n'est pas nécessaire de présenter une carte d'électeur pour voter: une pièce d'identité est suffisante.

En cas d'absence le jour du scrutin, pensez au vote par procuration (lire page 11).

Prochain scrutin: 1^{er} tour de l'élection présidentielle le 23 avril 2017, 2^e tour le 7 mai 2017.

Nouveaux Rueillois, votre ville vous accueille

► Vous venez de vous installer à Rueil-Malmaison?

N'hésitez pas à rendre visite au service municipal des Nouveaux Arrivants (37 rue Jean-Le-Coz). Un accueil chaleureux, des brochures et des conseils vous y attendent. Vous pouvez également lui signaler votre arrivée dans notre ville par e-mail (nouveaux.arrivants@mairie-rueilmalmaison.fr) ou par téléphone (01 47 32 57 16).



Les hôtesses bénévoles du service des Nouveaux Arrivants organisent des permanences les samedis 8 avril, 22 avril et 13 mai, de 10h à 12h30, à l'hôtel de ville (13 boulevard Foch).

Appels à bénévoles

► **L'Association C.A.A. (Cessation d'activité anticipée)** recherche un professeur bénévole pour assurer des cours de gymnastique douce et/ou de tai-chi-chuan auprès de retraités. Chaque cours accueille en moyenne 15 élèves. Des notions d'anatomie et une expérience similaire sont fortement recommandées.

Horaires des cours: lundi, de 9h à 14h, au siège de l'association (33 avenue du Président-Georges-Pompidou), mardi, de 9h à 14h, à l'Atelier Grognard (6 avenue du Château-de-la-Malmaison) et mercredi, de 18h30 à 19h30, au siège de l'association.

N.B: ces horaires sont modulables en fonction des contraintes du professeur bénévole.

Si vous êtes intéressé(e), merci de vous adresser au président de l'association C.A.A., Jacques Defrancesco: 01 47 32 66 55
Plus d'informations: c2.a.pagesperso-orange.fr

► Vous aimez lire? Et si vous veniez transmettre votre goût pour la lecture à des enfants rueillois de 6 à 12 ans? **L'association Lire pour le plaisir (L.P.L.P)** organise en effet des ateliers de lecture auprès de 800 enfants scolarisés dans cinq écoles primaires de Rueil-Malmaison, surtout dans les classes de C.P. et C.E.1. Née en 2004, l'association est aujourd'hui forte de 38 bénévoles. Pour répondre à la demande croissante des professeurs des écoles ainsi que des directeurs d'établissement, elle souhaite recruter de nouveaux bénévoles. Conditions: être disponible pendant le temps scolaire et s'engager pendant un temps minimum.

Si vous êtes intéressé(e), merci de vous adresser à la présidente de l'association, Joëlle Campestrini (06 72 98 95 05) ou à sa secrétaire, Nadine Bernard (06 85 80 95 26)

La Moldavie à l'honneur du festival Tourisme & Stratégie

► Du 30 mai au 3 juin aura lieu la troisième édition du festival Tourisme & Stratégie. Elle se tiendra à Chişinău, capitale de la Moldavie, un pays encore peu connu du grand public. La direction municipale du Tourisme et de l'Événementiel vous propose un **circuit de cinq jours en Moldavie, du 31 mai au 4 juin**, tout compris et pour moins de 1000 euros, en association avec **l'agence Rueil voyages**. Une formidable opportunité de vous immerger dans la culture et le patrimoine d'un pays qui s'ouvre au tourisme.

Brochure disponible auprès de Rueil voyages:
2 rue de la Réunion

Tél.: 01 47 32 20 20 - E-mail: rueil-voyages@selectourafat.com

Philosophie de l'insertion



Désireux d'apporter son soutien à une action conduite par le C.C.A.S., le Cercle philosophique, association rueilloise présidée par Alain Deloffre, a effectué un don de 2500 € en faveur des bénéficiaires du R.S.A. dans le cadre de leurs démarches d'insertion professionnelle. La remise du chèque s'est déroulée

à l'Espace insertion de Rueil-Malmaison, le 16 avril 2016, en présence du maire, d'Andrée Genovesi, adjointe au maire aux Affaires sociales et familiales, et de représentants de l'association donatrice. Grâce à cette généreuse contribution, plusieurs personnes en réinsertion ont pu financer certaines dépenses nécessaires à leur formation et/ou à leur équipement professionnel, finalisant ainsi plus rapidement leur projet de retour à l'emploi ou de création d'entreprise. La Ville tient à remercier chaleureusement les membres du Cercle philosophique pour ce geste de solidarité très apprécié.

Rueil Basket Supporter: le fair-play distingué!

Le club des supporters du Rac Basket (qui évolue en Nationale 1) a été créé le 21 février 1977 par Carmine Paternoster, sous l'appellation « Allez Rueil ». En juin 2001, c'est Didier Garnot qui a repris le flambeau avec la nouvelle appellation Rueil Basket Supporter.

Fort de l'énergie de ses membres, **l'association Rueil Basket Supporter a reçu début février l'agrément du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, la distinguant comme association exemplaire en matière de fair-play.**

Émanant de la loi du 10 mai 2016 renforçant le dialogue avec les supporters et la lutte contre le hooliganisme, cet agrément permet notamment à l'association de supporters d'être un acteur officiellement reconnu dans ses relations avec son club. Il permet aussi d'être nécessairement consulté préalablement à la désignation du « référent supporters » ou de pouvoir postuler à la nomination d'un représentant à l'instance nationale du supporterisme attachée au ministre chargé des Sports. Cet agrément, publié au Journal officiel, est valable pour cinq ans et renouvelable.

Des nouvelles de la société historique

▶ À l'occasion de sa dernière assemblée générale, la société historique de Rueil-Malmaison a décidé que l'adhésion serait gratuite pour les moins de 26 ans. Pour mémoire, elle est de 28€ pour les individuels et de 38€ pour les couples.

▶ La société historique de Rueil-Malmaison vient d'apposer des plaques commémoratives sur les deux maisons dans lesquelles Maurice de Vlaminck a vécu dans notre ville (voir photo).



Société historique de Rueil-Malmaison : ancienne mairie, place du 11-Novembre-1918 et des Anciens-Combattants
Tél. : 01 47 32 57 38 - E-mail : shrm@orange.fr

Deux entreprises rueilloises récompensées pour leur esprit innovant



Le mercredi 15 mars dernier, au théâtre Alexandre-Dumas de Saint-Germain-en-Laye, deux entreprises rueilloises ont été mises à l'honneur lors de la soirée Talents d'ici.

La Maison Callu et Macaron et Cacao ont toutes deux été lauréates du prix Stars et Métier. Organisé par les Banques populaires et les chambres de métiers et de l'artisanat, ce prix récompense les chefs d'entreprises artisanales pour leur savoir-faire et leur réussite en matière d'innovation technologique, managériale, commerciale et stratégique.

Boucherie artisanale de qualité, la **Maison Callu** utilise des écrans vidéo pour permettre à sa clientèle de réserver à l'avance ses morceaux de viande, de s'informer sur la traçabilité des carcasses travaillées à la boucherie, ainsi que sur l'alimentation des animaux. À terme, un système de tablettes numériques devrait permettre aux clients de faire la queue en découvrant les spécialités de la maison sous forme de vidéos.

Macaron et Cacao fabrique des macarons à base de parfum de plantes, mais surtout a inventé des recettes avec moins de sucre. Une prouesse dans l'univers du macaron !

Maison Callu : 18 rue du Colonel-de-Rochebrune
Macaron et Cacao : 6 rue de Maurepas
Plus d'informations : starsetmetiers.fr



Des champions au collège La Malmaison

Samedi 21 janvier dernier, à Saint-Quentin-en-Yvelines, par moins sept degrés, le collège La Malmaison a participé aux championnats de France de cross catégorie sport partagé (équipe

mixte avec deux jeunes en situation de handicap et deux jeunes valides). Chloé Tesson, Azedine Yaou, Nicolas Canzano et Benjamin Coulon, les quatre élèves du collège, accompagnés et soutenus par leur camarade Tom Roitman, en tant que jeune officiel, ainsi que par leurs professeurs d'E.P.S, M^{mes} Alexandre et Dizien, ont franchi la ligne d'arrivée après 3500 m de course en deuxième position, après avoir mené une bonne partie du parcours. Grâce à leur effort commun et leur belle solidarité, ils sont devenus vice-champions de France. Un beau succès à revoir sur youtube/CC821puLmPc



Agenda santé

Mieux gérer son stress

Le service Prévention-Santé vous propose un atelier de gestion du stress, le jeudi 20 avril, de 18h à 19h, au centre socioculturel Riber. Objectif : pouvoir faire face aux différentes situations génératrices de stress dans la vie privée ou professionnelle. L'occasion aussi d'apprendre à se faire confiance, à mieux connaître et à respecter ses limites. Cet atelier sera animé par Martine Hirel, sophrologue. Inscription obligatoire auprès du service.

Centre socioculturel Riber :
96 rue d'Estienne-d'Orves

Savoir prendre soin de ses pieds

Dans le cadre du cycle « Question de Santé », le Service Prévention-Santé propose aux seniors une conférence intitulée « Prendre soin de ses pieds », suivie d'ateliers conseil, le jeudi 27 avril, de 9h30 à 12h, à la maison de l'autonomie. Ces ateliers seront animés par les élèves de l'Institut de formation en pédicurie-podologie (I.F.P.P. école d'Assas). Inscription conseillée auprès du service.

Maison de l'Autonomie :
10 ter rue d'Estienne-d'Orves

Informations et inscriptions (service Prévention-Santé) : 01 47 32 82 68

Soirée de l'apprentissage

Le jeudi 27 avril, le C.F.A. du bâtiment de Rueil ouvre ses portes jusqu'à 20h.

35 rue du Marquis-de-Coriolis. Tél. : 01 47 32 02 81
cfa-rueil.com

Le Sesid : une équipe au service des malades d'Alzheimer

Fondé à Rueil en 1983, le Sesid (Service de soins infirmiers à domicile), hébergé au sein de la maison de l'autonomie, vient de créer une équipe spécialisée Alzheimer, composée d'une ergothérapeute, d'une psychomotricienne et de deux assistantes de soins en gérontologie. Celles-ci se déplacent, une fois par semaine, au domicile des patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées avec troubles cognitifs légers ou modérés. D'une durée de trois mois, ce service est pris en charge par la Sécurité sociale.

Maison de l'autonomie :
10 ter rue d'Estienne-d'Orves
Tél. : 01 47 32 29 62 - E-mail : esa.sesid@outlook.fr



Pharmacies de garde

Dimanche 9 avril
Pharmacie
Desjardin-Vincent
107 boulevard National
Tél.: 01 47 51 24 29

Dimanche 16 avril
Pharmacie Fourre-Mocho
147 route de l'Empereur
Tél.: 01 47 32 08 55

Lundi 17 avril
Pharmacie Gauthier
77 boulevard Richelieu
Tél.: 01 47 51 72 45

Dimanche 23 avril
Pharmacie des Martinets
28 rue des Frères-Lumières
Tél.: 01 47 51 32 41

Dimanche 30 avril
Pharmacie Pham
286 avenue Napoléon-Bonaparte
Tél.: 01 47 49 10 23

Lundi 1^{er} mai
Pharmacie Danton
53 rue Danton
Tél.: 01 47 51 29 59

Dimanche 7 mai
Pharmacie Lalanne Martin
165 avenue du 18-Juin-1940
Tél.: 01 47 51 03 75

Lundi 8 mai
Grande Pharmacie
48 avenue de Fouilleuse
Tél.: 01 47 51 55 95

Dimanche 14 mai
Pharmacie Lieu
17 rue Jacques-Daguerre
Tél.: 01 41 42 11 62

CARNET MÉDICAL

► **Françoise Cloud**, ostéopathe D.O. (prise en charge des nourissons, femmes enceintes, enfants, adultes, sportifs et seniors), vient d'intégrer le cabinet paramédical Chagnier. Rendez-vous du lundi au samedi, de 8h à 20h30, au 57 avenue de Buzenval.
Tél.: 01 47 32 30 90

► **Dominique Vittu**, orthophoniste, s'est installée au 20 rue Édouard-Belin.
Tél.: 07 68 77 90 28



Agenda

Les concerts du conservatoire

► Jazz in Rueil

Le vendredi 21 avril, à 19h30, venez assister à un concert de jazz unique, salle Cabaret de l'Ariel. La première partie sera assurée par des élèves du département jazz du C.R.R., encadrés par leurs professeurs, Claude Barthélémy, Antonin Gerbal et Philippe Pilon. La deuxième partie sera l'occasion d'écouter un saxophoniste ténor, André Villéger, ainsi que le pianiste Philippe Milanta, revisiter pour vous les standards de Duke Ellington. Un duo de talents musicaux salué par la presse et couronné par l'académie du jazz en 2015 (prix du jazz classique).

**Salle Cabaret Ariel:
99 avenue Paul-Doumer**

► Deux master classes sinon rien !

Le mercredi 26 avril, de 9h à 18h, assistez à une master class publique de harpe avec Marielle Nordmann, soliste internationale. Cette artiste partage son temps entre les concerts, l'enseignement et la création artistique.

Le vendredi 28 avril, de 9h à 18h, rendez-vous pour une master class publique de violon avec Amandine Beyer, étoile montante du violon, qui enseigne le violon baroque à la Scola Cantorum de Bâle.

**Auditorium du Cefedem:
182 avenue Paul-Doumer**

Les rendez-vous de la médiathèque

► Tout savoir sur le corps expéditionnaire russe en France

Jusqu'au 29 avril, la médiathèque accueille une exposition unique consacrée au rôle de la Russie impériale pendant la Grande Guerre et notamment l'engagement réciproque conclu par la France et la Russie en cas d'agression d'une tierce puissance. Une exposition organisée en partenariat avec l'ambassade de la Fédération de Russie, le musée des Cosaques et des collectionneurs privés.

Cette exposition sera accompagnée, le samedi 8 avril, à 15h, d'une conférence animée par Gérard Gorokhoff, historien, commissaire de l'exposition et coauteur avec Andrei Korliakov de l'ouvrage *Le Corps expéditionnaire russe en France et à Salonique. 1916-1918*. La conférence sera suivie d'une séance de dédicaces.

► Découvrez l'art de la miniature persane

Jusqu'au 29 avril, vous aurez le loisir de découvrir une exposition consacrée à l'art de la miniature persane, dans le cadre du jumelage avec la ville de Boukhara. « Davlat Toshev ou l'art de la miniature Ouzbek au XXI^e siècle », à la médiathèque, sera l'occasion de mettre à l'honneur un illustre peintre miniaturiste, membre de l'Académie des arts d'Ouzbékistan. Vous apprécierez la finesse de ses œuvres réalisées sur de la soie de Samarcande et du papier du XIX^e siècle.

► Revisitez le chef-d'œuvre de Tolstoï

Le mardi 18 avril, à 20h30, la médiathèque accueillera une conférence animée par Patrice Guéniffey, historien de la Révolution française et de l'Empire, ancien élève de François Furet et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (E.H.E.S.S.). Un bel échange en perspective autour de *Guerre et Paix*, œuvre phare de la littérature russe. Cette conférence sera suivie d'une séance de dédicaces.

► Des clichés de tango

Jusqu'au 28 avril, ne manquez pas l'exposition photo intitulée « Tango, no todo es rock ». Un beau moment à passer au Libris Café où les photos de Pedro Lombardi sur le thème du tango dansé à Buenos Aires, Montevideo et Paris sauront attirer votre regard. Le travail de Lombardi a donné lieu à plusieurs expositions à travers le monde et aujourd'hui à Rueil-Malmaison. Le jeudi 20 avril, une séance de dédicaces sera organisée à 18h.

**Ouvert du mardi au samedi,
de 8h30 à 18h30**

**Libris Café : 15 boulevard
du Maréchal-Foch**

En marge de cette exposition, venez assister à la projection du documentaire *Tango, no todo es rock* (coécrit et réalisé par Jacques Goldstein et produit par

Vidéo de Poche, 2012), le mardi 25 avril, à 18h, à l'auditorium du conservatoire à rayonnement régional (182 avenue Paul-Doumer).

► Décryptez le mythe Chaplin

Le mardi 25 avril, à 20h30, José Moure, professeur en études cinématographiques à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, vous donne rendez-vous pour évoquer le mythe Chaplin et l'histoire d'un acteur qui a marqué l'histoire du cinéma muet et du 7^e art en général. José Moure est l'auteur de nombreux ouvrages, notamment *Charlot : histoire d'un mythe* (Flammarion, 2013). Cette conférence, à la médiathèque, sera suivie d'une séance de dédicaces. Ne manquez pas, en préambule, le vendredi 21 avril à 20h45, le spectacle « Un certain Charles Spencer Chaplin », programmé au théâtre André-Malraux (9 place des Arts).

**Médiathèque Jacques-Baumel :
15-21 boulevard du
Maréchal-Foch**
Entrée libre
Renseignements :
01 47 14 54 54 ou
mediatheque-rueilmalmaison.fr

Ciné-goûter : « Le Petit Prince »



Un film d'animation de Mark Osborne qui revisite avec poésie et tendresse le célèbre roman d'Antoine de Saint-Exupéry. Un petit bijou pour petits et grands.

Mercredi 19 avril, à 15h
Tarif unique : 4 €

Centre culturel Edmond-Rostand : 20 boulevard Edmond-Rostand
Renseignements et réservations : 01 47 51 85 45

Un grand succès du festival off d'Avignon à l'Athénée



« Comment va le monde ? » C'est le titre du spectacle conçu par Marc Favreau, dit Sol, avec Marie Thomas et Michel Bruzat, à la

mise en scène et à la scénographie. Amoureux des mots et de l'humour, **le samedi 22 avril à 20h45**, à l'Athénée, ne manquez ce spectacle pour rien au monde! Marc Favreau, poète et clown québécois, évoque l'état de la planète avec une totale liberté, mais aussi toute sa folie. On pense à Raymond Devos, à Momo dans *La Vie devant soi* d'Émile Ajar/Romain Gary ou encore à Zazie (dans le métro) qui découvre le monde et l'analyse avec humour. Zouc, Rufus ou même Coluche pourraient être la sœur ou le frère de Sol...

Samedi 22 avril, à 20h45
Tarifs : 24 € (plein tarif), 21 € (tarif réduit), 20 € (tarif adhérent A.C.C.R.M.)
Athénée - Le Petit Théâtre de Rueil : 2 avenue d'Alsace-Lorraine
Renseignements et réservations : 01 41 96 90 60

Les Sifflettes de Chanteville font leur cinéma

Le samedi 22 avril, à 20h30, accompagnées par Élie Maaloul au piano, les Sifflettes, groupe de six chanteuses, vous invitent à découvrir leur spectacle de chanson française, sous la direction de Roland Lemètre. Au programme : un répertoire tendre, humoristique et émouvant. De quoi chanter tout le week-end!

Samedi 22 avril, à 20h30
Salle cabaret de l'Ariel : 97 avenue Paul-Doumer
Tarif : 12 €
Renseignements et réservations : 06 86 18 66 02 ou secretariat.cenart@orange.fr

Rendez-vous à la 78^e kermesse du Plateau



La 78^e kermesse du Plateau aura lieu le dimanche 23 avril. De nombreuses activités seront proposées pour toute la famille par l'O.S.T. de Rueil : barbecue à midi, jeux, brocante, tir à la carabine, tombola, vente de livres, crêpes, gaufres...

Dimanche 23 avril, de 12h à 18h
18 rue du Plateau
Entrée libre

Profitez de la journée portes ouvertes au Centre équestre de Buzenval



Le dimanche 23 avril, venez découvrir le Centre équestre de Buzenval qui vous ouvre ses portes de 14h à 17h30. L'occasion de participer, en famille, à différentes animations et de s'offrir un baptême à cheval ou à poney.

Dimanche 23 avril, de 14h à 17h30
Centre équestre de Buzenval : 16 rue du Champrier

Spectacle jeune public



Mis en scène par Jean-Christophe Smukala, le spectacle théâtral et musical « La bataille contre mon lit », d'après l'album de Martin Page,

nous promène à travers les délices du petit matin, entre le rêve et la réalité, l'éveil et le sommeil. Avec Anne Stösser (l'enfant) et Stéphane Reboul (le lit et ses créatures). À partir de 3 ans.

Samedi 26 avril, à 15h et 17h
Tarifs : 8 € (plein tarif), 7 € (tarif réduit), 5,50 € (tarif adhérent A.C.C.R.M.)
Athénée : 2 avenue d'Alsace-Lorraine
Renseignements et réservations : 01 41 96 90 60

Journée portes ouvertes au lycée La Salle Passy-Buzenval

Le mercredi 10 mai, de 14h à 17h, le lycée La Salle Passy-Buzenval organise une journée portes ouvertes. Objectif : faire découvrir ses filières professionnelles (bac pro Melec, Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés), avec section européenne, classe numérique et internat garçons, B.T.S. A.T.I. et Électrotechnique) aux futurs élèves et à leurs parents. Tout un après-midi pour s'informer sur des secteurs d'avenir (énergies renouvelables, domotique, environnement communicant...). À noter : toute l'année, le mercredi après-midi, l'établissement propose des ministages découverte aux élèves de 3^e en recherche d'orientation.

Mercredi 10 mai, de 14h à 17h
Lycée La Salle Passy-Buzenval : 50 avenue Otis-Mygatt
Plus d'informations : passy-buzenval.com

Vide-greniers solidaire



La délégation de la Croix-Rouge française invite les Rueillois à son vide-greniers annuel le 14 mai, de 8h à 18h, rue des Bons-Raisins. Vous y trouverez des vêtements adultes et enfants, des jouets, des livres et mille objets insolites et surprenants. Vous pourrez profiter d'une buvette et d'une petite restauration sur place.

Rendez-vous nombreux pour faire à la fois de bonnes affaires et une bonne action!

Dimanche 14 mai, de 8h à 18h
Plus de renseignements : croixrouge.videgrenier@gmail.com

Jouez le jeu de l'improvisation théâtrale



L'équipe d'improvisation théâtrale les Act'OR de Rueil vous invite à son prochain match d'improvisation à l'Atrium, le vendredi 20 mai, à 20h.

Un spectacle unique, entièrement improvisé par deux équipes qui s'affrontent sous l'œil imperturbable d'un arbitre. Une soirée familiale, conviviale et interactive, au cours de laquelle le public peut voter pour la prestation qu'il préfère!

Vendredi 20 mai, à 20h
Salle de l'Atrium : 81 rue des Bons-Raisins
Entrée gratuite
Buvette sur place
Plus d'informations : compagnieactor@gmail.com, compagnieactor.wordpress.com et page Facebook Act'OR - Impro



VACANCES D'ÉTÉ, DÉPÊCHEZ-VOUS !

Ça y est, la brochure pour partir en centre de vacances préparée par le service Jeunesse vient de sortir. Nouveauté de cette année, elle vous propose un séjour itinérant dans trois nouveaux pays, l'Italie, la Slovaquie et la Croatie. Un séjour linguistique en Angleterre est également prévu pour les jeunes de 14 à 17 ans.

Attention ! Date limite des inscriptions le mercredi 26 avril.

Pour plus d'informations, contactez le service Jeunesse, secteur Centres de vacances, 16 rue Jean-Mermoz, tél: 01 47 32 67 88, centresdevacances@mairie-rueilmalmaisson.fr

MINI-ENTREPRISE, MAXI RESPONSABILITÉS !

Le mercredi 24 mai, au théâtre de l'Avant Seine de Colombes, se tiendra le Salon régional des mini-entrepreneurs d'Île-de-France Ouest (l'an dernier, il avait eu lieu à Rueil). Un événement soutenu par l'association Entreprendre pour apprendre (E.P.A.), dont l'objectif est d'initier collégiens et lycéens à l'entrepreneuriat pendant une année scolaire. L'occasion de mettre à l'honneur les projets mis en place cette année par deux mini-entreprises rueilloises.

LA CAPITANA

COLLÈGE HENRI-DUNANT, LYCÉE RICHELIEU, C.F.A. DU BÂTIMENT



La Capitana, parrainée par Oracle, importe des produits écologiques en provenance d'Espagne, du Nicaragua et de Cuba. Mais son but n'est pas seulement de vendre, comme l'explique Karyne Gasparini, professeur d'espagnol à l'origine du projet: « Certes, le gros de nos bénéfices est reversé à la Banque alimentaire, mais la Capitana, c'est aussi

une communauté d'échanges avec les jeunes de ces pays, certains ayant d'ailleurs monté depuis leur propre mini-entreprise. » Cette année, la Capitana a été élue projet Erasmus et a ainsi élargi son réseau à la Suède et à la Norvège. Une formidable opportunité pour les collégiens et lycéens rueillois qui reviennent du Salon des mini-entreprises de Borås en Suède. Autre nouveauté : un projet d'« ubérisation » du transport des produits, reposant sur la constitution d'une plate-forme de voyageurs bénévoles. Deux élèves ont également ouvert leur propre joint-venture dans leur pays d'origine (les Philippines et la Grèce): « La mini-entreprise permet aux jeunes de s'ouvrir au monde », conclut Karyne Gasparini.

WAST'NOT

COLLÈGE SAINT-CHARLES NOTRE-DAME, CLASSE DE 3^e E



Cette année, les 24 élèves de 3^e E, parrainés par B.N.P. Paribas Cardiff, ont décidé de monter une mini-entreprise écocitoyenne. Wast'Not, leur innovation créée à partir de l'imprimante 3D du collège, a en effet pour but de lutter contre le gaspillage. Deux cadrans circulaires fixés sur une bague permettent d'entrer les dates d'ouverture et de péremption d'un produit. « A ce jour, nous avons déjà vendu 54 Wast'Not et nous espérons en vendre davantage lors d'un salon, le 2 mai, au siège de B.N.P. Paris Cardiff à Nanterre et, le soir, lors du match de basket Levallois-Monaco (au palais des sports Marcel-Cerdan, 141 rue Danton, Levallois-Perret) », se félicite Romane, collégienne et directrice de la communication du projet, qui va continuer à promouvoir activement le Wast'Not, ainsi que l'aventure de cette mini-entreprise « qui, pour [elle], a été un atout pour entrer l'an prochain au lycée Passy-Buzenval ».

Notez qu'une partie des bénéfices de la vente de Wast'Not sera reversée à l'association Parlez-moi d'autisme.

BIEN CHOISIR

En février, à la médiathèque, les informatrices jeunesse et la directrice du C.I.O. ont accueilli et informé une quarantaine de jeunes et/ou de parents sur les métiers et l'inscription à l'admission post-bac (Apb).



BIEN CHOISIR



D.R.

Prochaine permanence, sur le thème « Les bons plans de l'été (vacances, loisirs...) », le 14 juin, de 13h30 à 17h.

Renseignements au bureau information jeunesse (Bij): 01 47 32 82 78

Une bourse, un logement ?

Avec la demande en ligne, vous avez toutes les cartes en main



du 15 janvier au 31 mai 2017 sur etudiant.gouv.fr

LE C.M.J. DANS LES ÉCOLES

Les permanences dans les établissements :

> MARDI 18 AVRIL, À 12H30 :
COLLÈGE LA MALMAISON

> JEUDI 20 AVRIL, À 12H30 :
COLLÈGE JULES-VERNE

> VENDREDI 21 AVRIL, À 12H30 :
LYCÉE GUSTAVE-EIFFEL

CAMILLE, MARIE ET MARGOT, TROIS JEUNES FILLES QUI ONT DU CŒUR !



D.R.

Depuis quelques mois, Marie est bénévole au sein de l'association Mécénat chirurgie cardiaque, qui permet à des enfants souffrant de malformations cardiaques d'être opérés en France et dont le succès repose aussi sur l'engagement de plusieurs familles d'accueil ruellaises. « Pour ma dernière année au lycée Richelieu, en Terminale S, j'avais envie de mettre sur pied un projet en faveur de cette association et d'y impliquer mes deux copines de classe, Camille et Margot, explique Marie. C'est comme ça qu'est née la Soirée des talents pour sauver Grâce*, une petite Rwandaise de deux ans. »

12 000 euros récoltés

Vente de cartes de vœux, démarchage auprès des commerçants de la ville pour trouver des lots de tombola, gestion de A à Z de la soirée, du traitement aux animations, durant six mois, les filles n'ont pas chômé pour faire de leur événement « un réel moment de convivialité et pas simplement une soirée caritative », comme elles aiment à le dire. Si elles ont dû faire face à des imprévus, les trois amies s'entendent pour dire que « commerçants, habitants, personnel de la mairie, tous ont joué le jeu. Aller vers les autres, accompagner des projets humanitaires, c'est tout Rueil, une ville à l'esprit de proximité. » La preuve, elles ont réussi à récolter 12 000 euros !

Un projet formateur

Camille, qui veut intégrer Sciences-Po, a particulièrement apprécié l'aspect formateur du projet, tandis que Marie et Margot, qui souhaitent devenir médecins, n'envisagent pas une carrière dissociée de l'humanitaire.

Ces trois lycéennes ont donc montré qu'une petite action collective peut souvent faire bouger les choses. Espérons que, l'an prochain, d'autres lycéens prendront le relais. Et si le cœur vous en dit, rendez-vous sur relaisducoeur.mecenatecardiaque.org/projects/tous-unis-pour-grace pour récolter encore plus de dons en faveur de Grâce.

*L'événement a eu lieu le samedi 1^{er} avril à l'Altium, et l'opération de Grâce est prévue pour le 10 avril.

Les membres du C.M.J. tiendront des permanences dans les collèges et les lycées, aux côtés d'un informateur jeunesse, pour vous renseigner sur les activités jeunesse. Thème des rencontres: **le bénévolat et le volontariat pour les mineurs.**

> LUNDI 24 AVRIL, À 12H30 :
COLLÈGE LES MARTINETS

> MARDI 25 AVRIL, À 12H30 :
COLLÈGE LES BONS-RAISINS

> JEUDI 27 AVRIL, À 12H30 :
COLLÈGE MARCEL-PAGNOL

> VENDREDI 28 AVRIL, À 12H30 :
LYCÉE RICHELIEU

Cette rubrique révèle les secrets de l'histoire des personnalités, des lieux, des rues, des bâtiments... de Rueil. Ces « anciennes actualités », vivantes, insolites et anecdotiques, nous remémorent le riche passé de notre ville.

Rubrique réalisée avec le précieux concours des membres de la société historique de Rueil-Malmaison (S.H.R.M.) - Tél.: 01 47 32 57 38

Disdéri ou la grandeur du petit format

Rueillois de 1860 à 1865, le photographe Disdéri, qui connut son heure de gloire sous le Second Empire, n'est pas la moindre des célébrités de notre ville. Passé à la postérité pour avoir popularisé une méthode novatrice de prise de vue, il a légué aux générations futures une inestimable collection de clichés, classiques ou insolites.

Des années durant a prévalu la rumeur selon laquelle Félix Nadar avait vécu à Rueil. Grâce à des recherches effectuées par Liliane Kalenitchenko, actuellement chargée de mission auprès du maire, il est apparu que la villa attribuée au maître de la photographie avait en fait appartenu à l'un de ses rivaux, André Adolphe Eugène Disdéri.

Une invention révolutionnaire

Né le 4 octobre 1819 à Paris, le futur Rueillois étudia la peinture et s'essaya au théâtre avant de devenir fabricant de lingerie, puis bonnetier. Après les premières occurrences d'une longue série de faillites, il tient, avec son épouse Élisabeth Francart, un établissement de photographie à Brest. En délicatesse avec le régime après le soulèvement de 1848, il se fait oublier à Nîmes, où il s'intéresse à l'innovation technique des négatifs sur verre au collodion. De retour à Paris, il inaugure un imposant studio. Sans pouvoir prétendre à la paternité exclusive du procédé, il dépose, le 27 novembre 1854, un brevet « pour des perfectionnements en photographie, notamment appliqué aux cartes de visite, portraits, monuments, etc. » L'appareil multi-objectifs

qu'il met au point permet de fixer jusqu'à huit images sur une seule plaque. Bien meilleur marché que leurs homologues réalisés par daguerréotype, les clichés, vendus sur des supports cartonnés de 6 x 9 cm, ont également l'avantage d'être reproductibles à volonté. « Pour 20 francs, le premier quidam venu pourrait obtenir une douzaine de cartes de visite, alors que, jusque-là, un seul portrait photographique se payait de 50 à 100 francs », résume Disdéri, dont le format, propice à la diffusion, allait s'imposer jusqu'en 1914.

L'industrie du portrait

Après de nouveaux déboires financiers, il connaît un regain de notoriété à la faveur d'une légende urbaine selon laquelle Napoléon III se serait fait photographier dans son atelier du boulevard des Italiens, en 1859. Le Tout-Paris, de l'aristocratie au demi-monde, s'entiche alors du « photographe de l'Empereur », dignité à laquelle il accède effectivement à l'apogée de sa carrière. Parmi ses augustes clients, on compte également la princesse de Metternich, le baron de Rothschild, Ingres, Verdi, Gounod... Adeptes des mises en scène cocasses, le facétieux artiste ne dédaigne pas les poses excentriques, rehaussées de costumes



Napoléon III par André Adolphe Eugène Disdéri.

et accessoires détournés de leur usage, comme en attestent le duc de Polignac en maillot de bain ou le baron de Blonay enfourchant un cheval de bois, à mille lieues de conventions hiératiques. Source d'inspiration pour ses contemporains, Disdéri, qui s'illustre aussi par ses reportages lors de l'Exposition universelle de 1855 ou de la Commune, ouvre des succursales à Saint-Cloud, Londres et Madrid et brevette, en 1863, la « carte mosaïque ». Fort de sa prospérité, il acquiert, le 15 janvier 1860, une belle propriété à Rueil, au 120 avenue de Paris (aujourd'hui 200 avenue Paul-Doumer), vendue cinq ans plus tard. Victime de son train de vie tapageur et de la déchéance de l'Empire, il devait affronter un ultime revers de fortune et céder son affaire en 1877. Après une escale à Nice, l'ancien citoyen rueillois s'éteint le 4 octobre 1889 à l'hôpital Sainte-Anne, affligé d'infirmités, dans le plus complet dénuement.

Sauvée de la destruction par le général Reborja, qui en fait don à Maurice Levert en 1913, son œuvre est réorganisée en 91 albums thématiques, comprenant quelque 55 000 références. Le fonds est vendu aux enchères à l'hôtel Drouot en 1995. Une mine d'archives sur l'histoire du Second Empire.

Sources principales :

- Sylvie Aubenas, « Le petit monde de Disdéri », *Études photographiques*, n°3, novembre 1997
- Sylvie Aubenas, « Comme un seul Narcisse », *Spectaculaire Second Empire*, Yves Badetz, Paul Perrin et Marie-Paule Vial (dir.), musée d'Orsay, éditions Skira, Paris, 2016
- Francine Delacroix, « André Adolphe Eugène Disdéri », *Bulletin de la société historique de Rueil-Malmaison*, n°27, décembre 2002
- Raymond Lecuyer, *Histoire de la photographie*, Baschet et C^o, Paris, 1945
- Elizabeth Anne McCauley, A.A.E. Disdéri and the Carte de Visite Portrait Photograph, Yale University Press, New Haven & London, 1985



© C.S.

Travail de fonds

Le musée d'histoire locale dispose d'un fonds de 600 clichés au format carte de visite, acquis aux enchères en 2009. Signés de différents photographes, ils présentent un passionnant panorama de la haute société du Second Empire. Afin de valoriser cette richesse et de sensibiliser les écoliers au monde de l'art, un parcours pédagogique a été élaboré par le musée et la classe de C.E.1 de Marie-Sophie Coster (école des Trianons). Dans ce cadre, les élèves bénéficieront, entre autres, de cinq temps forts théoriques et pratiques sur le thème de la photographie, dont des mises en situation et une exposition de leurs travaux visuels et écrits, à découvrir le 20 mai prochain à l'occasion de la Nuit des musées.

Noreen Riols

« Les carottes sont cuites ! »

À l'heure où les services secrets anglais lancent une nouvelle campagne de recrutement, l'histoire de Noreen Riols est davantage fascinante. Pendant soixante ans, elle a dû se taire, mais depuis que les archives ont été ouvertes, elle ne manque aucune occasion de raconter son passé de membre des services secrets britanniques pendant la Seconde Guerre mondiale. Issue d'une famille de militaires, Noreen Riols envisage en 1943, à la sortie du lycée français de Londres, d'intégrer la Marine, parce qu'elle adorait... « le chapeau de la Navy ! », indique-t-elle avec une pointe d'accent British. Mais lors de son entretien, on la conduit au Q.G. londonien de l'armée secrète du Premier ministre, Winston Churchill. L'officier la teste en lui posant des questions et en sautant d'une langue à l'autre. « J'avais l'impression d'avoir atterri dans une "maison de fous" dirigée par des "crazy people" », se souvient-elle, comme s'il était encore là. À la fin des épreuves, la voilà, à seulement 17 ans, espionne au sein de la section F – comme

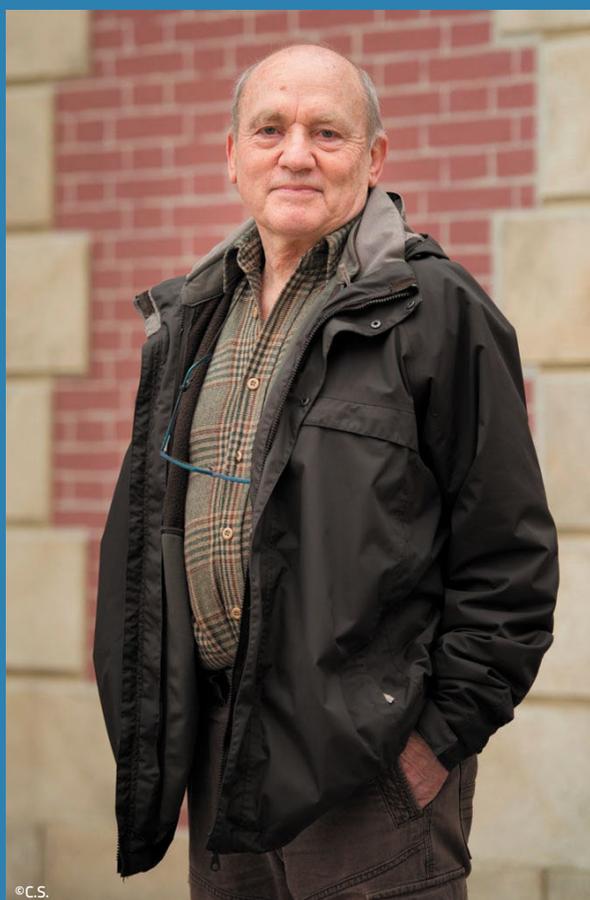
France –, envoyée en mission pour soutenir et organiser la Résistance intérieure. « Officiellement, je travaillais pour le ministère de l'Agriculture et de la Pêche », raconte-t-elle. En réalité, elle officie à la B.B.C., en transmettant des messages personnels codés, parmi lesquels le célèbre « Les carottes sont cuites » ! Parallèlement, Noreen Riols participe à la formation de nouveaux agents, notamment dans la phase finale de leur entraînement, où elle est chargée de tester leur capacité à ne pas parler. Une première vie passionnante (suivie d'autres aventures : son expérience à Bucarest, son installation en France, son mariage, ses enfants, ses romans – elle en a écrit une vingtaine !) qu'elle partagera lors d'une conférence, le 22 avril, à l'église Baptiste Emmanuel, à laquelle elle appartient. Un message non codé pour les Rueillois anglophones : ne vous privez pas de ce moment* !

* À cette occasion sera organisée une séance de dédicaces du livre *Ma Vie dans les services secrets 1943-1945 : l'école des espions de Churchill (The Secret Ministry of Ag. & Fish: My Life in Churchill's School for Spies)*.



D.R.

Samedi 22 avril, de 17h à 19h
Église Baptiste Emmanuel :
56 rue des Bons-Raisins
Renseignements : eicparis.org



©C.S.

Gérard Barrat...

... sacrement timbré

Le 1^{er} mai, pendant que certains cueilleront du muguet, d'autres, tel Gérard Barrat, président de l'Association philatélique de Rueil, concourront au championnat de France de cet art à la croisée de plusieurs disciplines. « Après avoir été qualifié lors d'une exposition de niveau régional l'année dernière, je vise désormais la qualification pour le niveau international, raconte notre collectionneur, qui a choisi pour thème « La main porteuse de messages ». Mais il faut pour cela recueillir au moins 75 points. Avec plus d'une centaine de concurrents, ce n'est pas si simple ! J'ai constitué cinq panneaux avec divers documents philatéliques, mais aussi des fèves, des pins, des pièces de monnaie et d'autres documents non philatéliques. » Outre la créativité et la complémentarité des supports, le jury note aussi la cohérence globale du projet. Si Gérard Barrat est plutôt fier de participer à

un tel événement, il aime aussi partager sa passion. « C'est grâce au parrain de ma petite sœur, qui avait ramené des timbres de la guerre d'Algérie, que j'ai découvert cet univers, explique-t-il. Dénicher un timbre rare, échanger divers documents, exposer ses collections, susciter des vocations auprès des jeunes, c'est tout ça qui me plaît ! Avec les timbres, on fait à la fois de l'histoire et de la géographie, et même des mathématiques. On découvre la faune, la flore et les patrimoines. Et surtout, on enrichit sa culture générale. » Souhaitons bonne chance à ce « timbré » rueillois, mais aussi de trouver des « ballons montés » (les fameux courriers envoyés par ballon pendant le siège de Paris en 1870), trésor philatélique dont il est à la recherche !

Retrouvez l'Association philatélique de Rueil sur klubasso.fr/philatelie-rueil-malmaison

Mariages



Tatiana FEDOSOVA
et Lionel GARCIA



Julie POLICAND
et Ritchie RAMNARAIN



Ziyue GAO
et Kun SONG



Avril de PASTRE de BOUSQUET
et Thibault TASSEL



Anne Sophie LARDIER
et Julien ALLIX



Sabine TURKIELTAUB
et Didier LALLEMANT



Linh TRAN
et Anh HOANG



Emmanuelle BLANC
et Thomas VAILLEAU



Imane RABAÏ
et Adel HADJOUIS



Sophie LEMOINE
et Fethy ALI MOUSSA

Naissances

• **7 janvier** > Yanis KPUME, Luna LEPROUX, Nehil SASSI • **9 janvier** > Alexandre TALMON • **10 janvier** > Théa BUSSY • **12 janvier** > Aya SOLTANI, Saïd AL SADAT BENSALAH • **16 janvier** > Camille CLÉMENCE, Léa MAREK • **20 janvier** > Gabriel LASSUS • **21 janvier** > Victor BECQUELIN • **23 janvier** > Romy GALOPIN, Adam SEUSSE • **24 janvier** > Romane GORJUS, Théodore DEBEAU MAJOR • **25 janvier** > Émilie LAMIOT • **26 janvier** > Amelia GARCIA MENESES • **27 janvier** > Héline BLANCHARD, Oscar LACROIX • **28 janvier** > Jules ROHEE GIANAKELLIS, Timoté BENSOUSSAN • **29 janvier** > Louise TIREL, Morgan BERNI HODASAVA, Valentin BUET, Yasmine AIT SARBOU • **30 janvier** > Aaron CAZAUX, Léo TROMBETTA ROY, Soline CARRÈRE-GÉE • **31 janvier** > Edouard STROE, Malia FATINADAN • **1^{er} février** > Lana TRUCHAN, Lilia BROTONS • **2 février** > Mathilde KAWA • **4 février** > Ava JEIRANPOUR KHAMENEH, Nina PUYDUPIN • **5 février** > Raphaël PHUNG, Valentin BENOIT, Victor HEYMES, Yann MATHIEU • **6 février** > Léo GORDIEN, Mila DOBROW, Eshan DIAS PEREIRA, Alexandre MILON • **7 février** > Elias SOYER, Laura JORDAN • **8 février** > Louis DAMBREVILLE • **9 février** > Martin RODRIGUEZ • **10 février** > Janna BOUAKIRA, Jasmine RAPICAULT • **11 février** > Adèle PILLET • **12 février** > Anaïs LOISEL, Lalou SEVERI, Maxime SCOAZEC • **13 février** > Florian CABALLERO, Jaheem ESSAKA DOUMBÉ, Kenza HARRAS • **14 février** > Issa BATE • **15 février** > Malone OSIAS • **16 février** > Lucille BAQUE • **17 février** > Maksen CHALLAM • **18 février** > Naëlya DUCARUGE • **19 février** > Aïcha DANSOKO, Mathilde PRIEUR CHEVILLARD, Nizar CHANCARI • **20 février** > Cloé FERREIRA SADIN • **22 février** > Éloi COUTAND • **23 février** > Ismael ABD EL FATAH • **25 février** > Allyah DUMOULIN • **26 février** > Etienne TEYSSIER

Décès

1^{er} janvier > Jean-Marie ZANCHETTA, Jeannine AUBRUN, Tassadit DRIRÈCHE veuve HADJALI • **3 janvier** > Annunziato FAMILIARI, Étienne CASAMATA, Georges PASTOR • **4 janvier** > Pierre BONIN, Renée MARY veuve QUINTALLET • **6 janvier** > Jean MARTIN, Belkacem RACHEM, Philippe ANDRIEUX • **9 janvier** > Zenon KUREK • **10 janvier** > Bernard MOTTAIS, Marcel AUGÉ, Yamna FARÈS épouse CHENTOUF • **11 janvier** > Monique VERGEREAU épouse LE NEVÉ, Meylis HOANG-NGOC, Samuel RUBIN • **12 janvier** > Chabane ATTAF • **14 janvier** > Marie DESBOIS veuve GESLIN • **15 janvier** > Pierrette NOBLET, Micheline TESSIER veuve HALOCHE • **16 janvier** > Raymond SIROU • **17 janvier** > Janina CHAMSKA veuve ARMAN, Michel MARTINET, Michel BERGE, Josette DESCAMPS épouse HÉMERY • **19 janvier** > Maria ABENIA-CALVO épouse CHIGUT, Marguerite LACOUCHIE veuve PETIT, Réjane MARCHAND épouse CHERDO, Maurice PAYET, Monique ZAMBAUX épouse FESSARD • **20 janvier** > Jeanine BENOIT • **21 janvier** > Éric AREZKI, Marie ALIX • **22 janvier** > Candis EKOKO DIKILA, Roger LE MOAL • **23 janvier** > Marie-Thérèse LÉBOULEUX veuve BATAILLON • **24 janvier** > Ginette FRANÇOIS, Suzanne BOURDON veuve DEZITTER • **25 janvier** > Marc FÉLIX, Yvonne BAILLET épouse BRAMAUD-GRATTAU • **27 janvier** > Roger DEGUEURCE • **31 janvier** > Ahmed ALAMI CHENTOUFI

■ Pour toute réclamation, contactez le service de l'État civil au 01 47 32 66 40.